

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU PÉRIGORD

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE
PARAISANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME CI - Année 1974

2^e LIVRAISON



PÉRIGUEUX

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
18, rue du Plantier



IMPRIMERIE JOUCLA
19, rue Lafayette, 19

SOMMAIRE DE LA 2^e LIVRAISON

Comptes rendus des séances mensuelles :

Avril 1974	89
Mai 1974	90
Juin 1974	92
Deux Périgourds témoins de leur temps (M ^{me} R. BLANCHERIE et Pierre AUBLANT)	95
Six portraits d'anciens évêques de Sarlat (Jean-Maurice LEFORT)	132
Le préfet Guilbert et l'esprit public en Dordogne à la fin de 1870 (Noël BECQUART)	145
Seigneurs et seigneurie de Saint-Martin et Lamonzie (Marthe MARSAC)	157
Note sur l'abbaye cistercienne de Pérouse au XIX ^e siècle (Jean SECRET)	166

Varia

Accroissements des Archives de la Dordogne en 1973 (Noël BECQUART)	172
Nécrologie : M. Jean Lassaing (Léon GUTHMANN, Jean SECRET et N. B.)	174

Payez vos cotisations 1974

C.C.P. de la Société : Limoges 281-70

Titulaires :

France et outre-mer	23 F
Etranger	28 F

Abonnés :

Particuliers	28 F
Collectivités	33 F

Les titulaires ou abonnés ayant réglé leurs cotisations à l'ancien tarif sont instamment priés de faire l'appoint nécessaire, afin d'éviter des rappels onéreux.

COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU JEUDI 4 AVRIL 1974

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 33. — Excusés : 2.

NECROLOGIE. — M^{me} Noélie Chateau.

FELICITATIONS. — M. Henri Delfarges, mention honorable au concours « poésie » et coupe offerte par le Syndicat d'initiative de Bordeaux pour son *Histoire du foie gras*; M^{me} Mallet-Maze, prix Lovato pour son livre *Où la chèvre est attachée...*; ces trois récompenses décernées par l'Académie des Lettres et des Arts du Périgord.

REMERCIEMENTS. — M^{me} Madeleine Bonnelle.

ENTRÉES D'OUVRAGES. — Jean Secret, *Inventaire d'un trésor gallo-romain conservé au château de Monbazillac* (extr. de notre « Bulletin », t. CI, 1974); hommage de l'auteur.

Jacques Roure, *Une ville dont le maire est un ministre*, article découpé par M. Secret dans le « Figaro » du 13 mars 1974.

Affiche de propagande représentant le château de Puyguilhem à Villars et édité par l'Office départemental du Tourisme ; don de M. le Président.

Plaisir de la maison, n° 96 de cette revue, avril 1974 ; don de M. Pierre Gazel. On note dans ce périodique cinq reportages remarquablement illustrés sur des maisons du Périgord.

M. le Président remercie les divers donateurs.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — Le *Bulletin de la Société préhistorique de l'Ariège*, t. XXVIII (1973), publie une étude d'Emile Caralp, Louis-René Nougier et Romain Robert sur le thème du « mammifère aux poissons » dans l'art magdalénien. D'intéressantes comparaisons y sont faites entre les figurations de la grotte de la Vache en Ariège et divers éléments périgourdins bien connus comme ceux du bâton perforé de Teyjat ou du renne de Laugerie-Basse.

On note d'autre part dans le *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. XCIV (1973), 2^e fascicule, un travail de R. Bulit sur la destinée des Lauzières-Thémines. L'auteur rappela notamment les hauts faits de Pons de Lauzières, maréchal de France, qui s'illustra dans la lutte contre les protestants et fit l'acquisition de la place de Domme pour 40.000 livres : l'acte d'achat de la bastide fut passé le 12 février 1592 devant M^r Vialle, notaire à Villeneuve-de-Milhac.

COMMUNICATIONS. — A la suite du vœu émis par notre compagnie lors de sa dernière séance à propos du château de Saussignac, M. le Préfet de la Dordogne nous informe qu'il saisit de cette affaire les services compétents. M. le Colonel Terrignon, qui s'est rendu tout récemment à Saussignac, a constaté qu'un édicule utilitaire avait été construit près du château; il semble donc que notre intervention ait été faite trop tard, à moins qu'il ne s'agisse d'une autre construction.

M. Secret annonce, à propos des découvertes faites à Saint-Front de Périgueux, que les ossements présumés de saint Séverin viennent d'être expertisés à Bordeaux :

ce sont en réalité des fragments d'un squelette féminin, auxquels ont été mêlés des ossements d'animaux.

M. le Président fait circuler différentes photographies, dont l'une représente l'état ancien de l'autel de Trémolat. Deux problèmes se posent à propos de la restauration de cette église : l'un relatif aux boiseries qui dissimulent des fresques, l'autre aux fragments d'autel roman retrouvés sous l'autel monumental. Les autres photographies reproduisent des objets d'art sacré appartenant à M. l'abbé Pommarède : un Christ du XVIII^e siècle encadré de colonnettes à spires torsées, une Vierge à l'Enfant très finement sculptée, peut-être du XV^e siècle, qui provient des fouilles faites à l'église de la Cité, et un fragment de Christ en croix également du XV^e siècle.

M. Secret a entrepris le dépouillement d'un dossier sur Saint-Front conservé aux archives de l'Evêché. Il y a trouvé entre autres des lettres d'Abadie et des précisions sur le travail fait en Dordogne par Vauthier.

M. Doffarges s'intéresse aux ruines du château de Born, commune de Salagnac. M. le Président précise que ces vestiges ne sont plus déchiffrables.

M. Secondat signale qu'une menace grave semble peser sur le site de Plazac, en raison des travaux projetés par la municipalité pour faciliter l'accès au cimetière. Le mur du XII^e siècle qui subsiste serait partiellement démoli, et la douve sèche de l'ancien château disparaîtrait également. M. le Président va saisir de cette affaire l'administration des Bâtiments de France.

M. Bardy a trouvé près de chez lui à Maison-Blanche, commune d'Agonac, des anneaux qui sont probablement de l'âge du Bronze.

ADMISSIONS. — M^{me} Simone DHEDIN, 3 bis, rue Romaine, Périgueux ; présentée par MM. Pommarède et Soubeyran ;

M. Guy ROUSSET, Saint-Pierre-de-Chignac ; présenté par M. et M^{me} Fellonneau ;

M. Maurice FRÉCHOU, 10, rue Ernest-Guillier, Périgueux ; présenté par MM. Aublant et Parrot-Lagarenne ;

M^{me} Muriel LAHARIE, 14, rue Victor-Ladevèze, Pau ; présentée par M. et M^{me} Higounet ;

M^{me} Paulette PARAT, « les Souvenirs », Saint-Jean-de-Côle ; présentée par M^{me} Dupuy et M. Secret ;

M. Henry de SEGOGNE, 80, rue d'Assas, 75006 - Paris ; présenté par MM. le Général Beurpère et Secret ;

M^{me} Catherine LAROCHE, Naudissou, Sarlat-la Canéda ; présentée par MM. Roger Delmas et Maubourguet ;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 2 MAI 1974

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 37. — Excusé : 1.

NECROLOGIE. — M. Jean Lassaigne ; M. le D^r Jean-Louis Pampouille. M. le Président prononce l'éloge funèbre de notre vice-président, M. Jean Lassaigne, aux obsèques.

ques duquel il assistait le 27 avril en compagnie de plusieurs membres de notre conseil d'administration.

FELICITATIONS. — M. Marc Blancpain, commandeur dans l'Ordre de la Légion d'Honneur ; M. André Chastel, officier dans le même Ordre ; M. Jean-Dominique Lassaigue, nommé conseiller technique au cabinet de M. Dailly, président intérimaire du Sénat.

REMERCIEMENTS. — MM. Guy Rousset et Arnaud Petit, M^{mes} Annick Lebon et Paulette Parat.

ENTREES DE DOCUMENTS. — Photographie représentant le coq de Saint-Front conservé au Musée du Périgord ; don de M. Paul Vergnaud.

Exemplaire n° 15 d'un tirage limité d'une eau-forte de Léo Drouyn représentant la cathédrale Saint-Front ; achat de la Société. C'est le dessin « futuriste » qui a été décrit dans le *Bulletin* de 1974, p. 48.

Quatre documents offerts par M. Jean Perrard : photocopie d'un acte notarié du 1^{er} février 1787 par lequel Henriette de Javerlhac, comtesse d'Aydie, donne décharge de sa régie à son homme d'affaires, Michel Durieueyroux ; photocopie d'un certificat de civisme délivré le 26 floréal an II par la Société républicaine de Villars en faveur du même ; copie informe du testament de Marie Doumen, épouse Durieueyroux, passé à Quinsac le 15 février 1785 ; lettre non datée, envoyée de Meung-sur-Loire à un de ses cousins par Jean Teveneros, qui évoque une procédure soutenue à Paris et se livre à de vives attaques contre ses anciens chefs militaires.

M. le Président remercie les divers donateurs.

JOURNÉE DU 26 MAI. — M. le Président donne le programme de cette journée de commémoration, qui a dû être légèrement modifié en raison des événements : accueil de nos invités à 10 heures, au siège de la Société, et inauguration d'une plaque rappelle la libération de Périgueux en 1653 ; visite rapide d'une exposition sur notre compagnie à la Bibliothèque municipale ; masse à Saint-Front à 11 heures ; vin d'honneur à l'Hôtel de Ville vers 12 H, puis déjeuner intime à la Préfecture ; séance académique à 16 H au Palais des Fêtes.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE. — M. le Professeur Pierre Denoix étudie Saint-Geniès et son château dans *Vieilles maisons françaises*, n° 60 d'avril 1974.

COMMUNICATIONS. — M. Jean Secret signale la réimpression chez Slatkine (Genève, 1974) d'un livre d'Eugénie Droz, *Chemins de l'hérésie*. L'auteur mentionne au tome III trois personnages périgourdins : Jean du Barry de la Renaudie, qui ne fut pas l'un des conjurés d'Amboise mais devait être au courant de la conspiration ; Odet de Lane, seigneur du Bouilh en Cubzaguais et de la Roche-Chalais ; François Bouchard d'Aubeterre, qui se réfugia un moment à Genève et revint à Aubeterre vers 1571.

M^{me} Jeannine Rousset a étudié un Christ en bois qui vient d'être restauré en l'église de Saint-Pierre-de-Chignac. Ce très beau morceau du XVII^e siècle, d'une facture originale, mériterait d'être classé parmi les monuments historiques.

M. le Président a rédigé une note sur l'église disparue de Mauzac, d'après un dessin anonyme de 1841. Ce texte sera publié dans nos *Varia*.

M. et M^{me} Roussot nous ont fait parvenir un mémoire sur deux inscriptions datées relevées par eux à la maison forte de Reignac, commune de Tursac. Les deux dates, 1508 et 1667, permettent de mieux situer la chronologie de cet édifice. On lira cette intéressante communication dans un prochain *Bulletin*.

M. Jean Riboulet-Rebière a bien voulu prêter à M. Becquart la copie dactylographiée d'un manuscrit en sa possession. Ce sont des notes prises au jour le jour par l'abbé Elie Riboulet du 20 novembre 1872 au 23 avril 1875, lors des visites pastorales effectuées dans son diocèse par Mgr Dabert. Ce texte fourmille de renseignements précis,

parfois amusants ou anecdotiques, sur l'état des églises et des paroisses ; il offre en outre un certain intérêt pour la sociologie religieuse.

M. l'Abbé Delage, directeur de l'Institution Saint-Front de Bergerac, a correspondu avec M. Secret à propos de la restauration des toiles conservées dans les églises. Il s'interroge sur les moyens de financer ces travaux, dont l'intérêt n'est pas toujours reconnu par les municipalités.

Le Secrétaire général a relevé dans un catalogue « Archives et documents, micro-édition », publié en 1973 par l'Institut d'ethnologie du Musée de l'Homme, mention d'une thèse inédite soutenue à Paris par Christiane Prost-Leroy, *L'industrie osseuse de l'Aurignacien. Essai régional de classification Poitou-Charente-Périgord*.

Enfin M^{me} Sadouillet-Perrin entretient l'assemblée du résultat de ses recherches sur le médecin Jean Rey. Elle a pu apporter d'intéressantes précisions sur sa carrière et établir qu'il appartenait à la religion réformée. Cet excellent travail sera publié dans notre *Bulletin*.

ADMISSION. — M. Raymond PINAUD, résidence Wilson, 16. rue Duguesclin, Périgueux ; présenté par M^{lle} Barnier et M^{me} Villapontoux ;

est élu membre titulaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECOUART.

Le Président,

J. SECRET.

SEANCE DU JEUDI 6 JUIN 1974

Présidence de M. Jean SECRET, Président.

Présents : 32. — Excusés : 2.

FELICITATIONS. — M. Marcel Fournier, narcisse d'argent décerné par l'Académie des jeux floraux de Toulouse.

JOURNÉE DU 26 MAI. — M. le Président rend compte du déroulement de cette journée, dont la presse locale s'est largement fait l'écho. On trouvera dans notre 3^e livraison le récit des manifestations du centenaire ainsi que le texte de l'homélie prononcée par le Père Pommarède et les trois discours de la séance académique. M. Secret remercie les personnalités qui ont bien voulu nous aider pour l'organisation de cette commémoration, en particulier M. le Préfet Lucchesi, le Conseil général de la Dordogne, M. le Maire de Périgueux, Mgr Patrla et l'ensemble du Comité d'honneur. Il annonce d'autre part que le dimanche 1^{er} septembre a été en principe retenu pour le banquet des sociétaires, qui aurait lieu à Monbazillac ; la promenade comporterait la visite des châteaux de Lanquais et Monbazillac.

ENTREE D'OUVRAGE. — Jean Secret, « *Ecole* » périgourdine pas morte..., article publié dans la revue du Centre international d'études romanes, 1974, fasc. 1 ; hommage de l'auteur.

COMMUNICATIONS. — M. le Président fait circuler des photographies qui représentent un Christ sis à Valojoux, dans un enclos près de l'église, et qu'ont étudié nos confrères MM. Vacherot et Zehnacker, la salle capitulaire de Saint-Avit-Sénieur récemment revêtue et des baies Renaissance découvertes sur la façade Ouest de l'abbaye de Cadouin.

Il s'est rendu d'autre part à Petit-Bersac où notre confrère M. Pichardie a mis au jour une très belle tombe médiévale chrétienne entourée de 17 fosses à offrandes contenant un riche mobilier, ainsi qu'à Vézac, où subsistent encore 44 cabanes en pierre dont certaines ont des murs très épais. Il serait urgent d'étudier plus complètement ces cabanes, qui risquent d'être démolies ou dévastées par des amateurs peu scrupuleux.

Le mari de notre concierge, M. Pinet, a découvert en bêchant notre jardin une statuette en pierre malheureusement mutilée, qui représente une Vierge à l'Enfant. Cette œuvre est probablement de la fin du XVII^e siècle, on remarque les plis du manteau habilement traités, mais la tête de Marie a disparu de même que tout le corps de son fils. Il faut vivement remercier M. Pinet de nous avoir apporté spontanément cette trouvaille, qui enrichira nos collections.

Le Secrétaire général a noté dans *Périgord actualités - Moun Pais*, n° 674 du 11 mai, une étude de notre Président sur l'amoureuse platonique de Stendhal, « la belle M^{me} Martial » dite Chancenie. Née Charlotte-Xavière de Froidefond du Châtenet, elle était l'épouse du baron Martial Daru, cousin de Stendhal ; son surnom de « Chancenie » est tiré du nom d'une gentilhommière aujourd'hui disparue qui était à Montrem, tout près de Périgueux.

Notre confrère M. Pariset vient de publier un mémoire sur Louis Combes dans la *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, t. XXII (1973). Cet architecte bordelais a beaucoup travaillé dans le Sud-Ouest sous le Premier Empire, en particulier en Dordogne. M. Becquart signale aussi, dans le fascicule LXXVI (1973) du *Dictionnaire de biographie française*, différentes notices sur des Périgourdins plus ou moins connus : Lucien Faure-Dujarric (1828-1904), architecte originaire de Montignac; Louise de Peysac, épouse d'Antoine de Fars de Fausselandry et auteur de mémoires historiques sur la Révolution ; le Colonel Léon Faye (1899-1945), natif de Vergt et résistant authentique fusillé par les S.S. en Allemagne ; le chansonnier populaire Jean Fayole, né à Creyssac en 1804 ; le peintre Léon-Pierre Félix (1869-1940).

Le catalogue n° 223 du cabinet Saint-Hélion offre aux amateurs divers documents parmi lesquels on peut citer des preuves de noblesse de la famille de Bosredon (n° 8403, prix 60 F), des billets signés d'André Tourtel de Gramond, 1672-1680 (n° 8636, 80 F), une généalogie de Ribeyreys (n° 8637, 200 F), une pièce de 1693 concernant les gages du conseiller Pierre Boyt de Meyrignac (n° 8640, 50 F).

M. Philippe-Jean Hesse, professeur de droit à l'Université de Nantes, nous a fait parvenir de très intéressantes notes de démographie historique sur la commune de Tanniers de 1793 à 1851. Ce mémoire sera publié dans notre *Bulletin*.

M. Pierre Jouanel signale qu'on vient de démolir à Bergerac l'ancienne distillerie Pelalo, ce qui a pour effet de dégager harmonieusement la maison dite de Charles IX. Il rappelle d'autre part, à propos de Grignols, que quatre fenêtres du château comportent des vitraux du XVIII^e siècle à sujets religieux qui proviennent de l'hôtel des Choleul-Praslin à Paris.

M. Roger Fournier de Laurière a pris connaissance d'un article de M. Jean Secret sur Guillaume Le Boux, paru en 1973 dans *Périgord actualités*. Il apporte sur cet évêque de Périgueux des précisions biographiques que l'on peut retrouver sous la plume de l'abbé Riboulet au tome I de notre *Bulletin*.

Enfin M. Pierre Aublant présente un mémoire de M. Froidevaux sur l'histoire urbaine de Périgueux depuis l'origine jusqu'au XIX^e siècle.

ADMISSIONS. — M. Christian CHEVILLOT, résidence Paul-Bert, appartement 60, Périgueux; présenté par MM. Fitte et Secret;

M. le Docteur READ, château de Clérans, Saint-Léon-sur-Vézère ; présenté par MM. Beaupère et Roger Delmas ;

M. Christian de LAMOTHE, 4, place Royale, quartier Grand Siècle, Versailles :
présenté par MM. Pierre de Bruchard et Gérard de Chaunac-Lanzac.

M. Philippe-Jean HESSE, 107, boulevard Michelet, bâtiment E 4, Nantes ; présenté
par MM. Becquart et Secret;

sont élus membres titulaires de la Société historique et archéologique du Périgord.

Le Secrétaire général,

N. BECQUART.

Le Président,

J. SECRET.

A l'issue de la séance, les sociétaires se sont rendus à la Bibliothèque municipale où les attendait Mme Robin. Ils ont pu admirer ou revoir l'intéressante exposition du centenaire que la dévouée bibliothécaire avait préparée pour le 26 mai, avec le concours du Musée du Périgord et des Archives départementales.

DEUX PERIGOURDINS

témoins de leur temps

Lettres d'Antonin Debidour et de son père pour servir à l'histoire de la guerre de 1870-71 et de la Commune de Paris

« Le témoignage le plus digne de foi sera toujours celui du témoin oculaire, surtout lorsque ce témoin est un homme honorable, attentif et intelligent, lorsqu'il rédige sur place, à l'instant, et sur la dictée des faits eux-mêmes... De cette façon le lecteur placé en face des textes pourra les interpréter lui-même. »

TAINE, *Les origines de la France contemporaine*.

Nous devons à l'extrême obligeance de M^{me} Robert Blancherie, membre titulaire de notre Société, petite-fille de l'historien Antonin Debidour, la communication du texte des très intéressantes lettres que nous publions aujourd'hui ¹.

La plupart de ces lettres, toutes celles, notamment, relatives à la guerre de 1870-1871 proprement dite, et aux événements de la Commune de Paris, sont d'Antonin Debidour lui-même. Quelques-unes, se rapportant à la session de l'Assemblée nationale à Bordeaux, sont de son père qui, — après la longue séparation de la guerre et du siège de Paris — était venu le rejoindre en cette ville, où il était devenu le secrétaire du ministre de l'Intérieur, Ernest Picard.

Antonin Debidour était né le 31 janvier 1847 à Nontron où son père était avocat. Ils étaient sans doute de ces Nontronnais dont Albert de Calvimont, qui avait été leur sous-préfet — et dont ils n'avaient point épousé les idées et la fidélité à l'Empire de Napoléon III — disait que, « sauvages et abrupts comme tous les montagnards, ils étaient bons et sensés sous leur écorce un peu rugueuse ». Son grand-père, qui fut huissier à Saint-Pardoux-la-Rivière, avait été sérieusement blessé à Wagram, au cours des campagnes napoléoniennes.

Elève de l'École normale supérieure en 1866, professeur d'histoire au Lycée de Périgueux depuis l'année scolaire 1868-

1. Le *curriculum vitae* d'Antonin Debidour est dû à M^{me} Blancherie, que nous remercions ici. Une partie des notes sont de M^{me} Lugan, née Debidour.



Antonin Debidour en tenue de guerre.

1869, Antonin Debidour prépare une agrégation de Lettres lorsqu'éclate la guerre franco-allemande. Il a 23 ans.

Le 14 mai 1870 il avait donné, « dans la salle habituelle des spectacles » de Périgueux, une conférence sur le sujet : « De la condition des classes ouvrières en France à la fin du règne de Louis XV »². Il annonçait son intention de donner, un peu plus tard, une deuxième conférence, dans laquelle il se proposait de raconter « les nobles efforts [de] quelques esprits généreux et profonds qui, comme Turgot et quelques autres, poursuivirent toute leur vie l'émancipation des classes laborieuses par la révolution légale et pacifique ». Le futur historien et le républicain percent déjà à travers ces lignes.

Mais la guerre éclate le 17 juillet 1870. Et la conférence ne sera pas donnée.

Profondément patriote, Debidour s'engage pour défendre son pays. Et ses études vont être interrompues pendant de longs mois. Période agitée et douloureuse, au cours de laquelle il tiendra sa famille informée, au jour le jour, des événements auxquels il prend part.

Beaucoup mieux que des « mémoires », écrits après réflexion, et qui sont souvent un plaidoyer « pro domo », les lettres peuvent donner une idée exacte de la situation et de l'opinion à un moment donné. Ecrites « à chaud », elles sont comme une photographie instantanée des événements. Il n'y a pas de mise en scène préalable, et l'auteur y livre, avec beaucoup plus de sincérité, ses sentiments profonds. Et d'autant mieux, ici, qu'il écrit à ses plus proches parents, c'est-à-dire librement et sans contrainte.

Ces lettres peuvent se passer de longs commentaires. Il suffit de les lire pour suivre, pas à pas, la marche tragique des événements, pour craindre, espérer, douter de nouveau, avec le narrateur, jusqu'au douloureux effondrement final. Malgré les inquiétudes qu'il ressent et la perspective de participer bientôt à de durs combats — avec tous les risques que cela comporte — toujours prêt à saisir au vol la moindre occasion de bonne humeur, ardent patriote et fervent républicain, Antonin conserve, envers et contre tout, un moral à toute épreuve.

Sa plume court, agile, et parfois acerbe et vengeresse. Alors

2. Le compte rendu sténographique de cette conférence a fait l'objet d'une plaquette de 38 pages, imprimée par Charles Rastouil, 14, rue Taillefer, à Périgueux, en 1870.

sous nos yeux la vie s'éveille, le tableau s'anime et se colore. Sous les menus faits quotidiens les événements s'inscrivent en filigrane. On croirait vivre à ses côtés les actes du drame. Avec lui on est enclin à l'espoir, ou saisi d'indignation. Avec lui on est pris d'une émotion artistique — malgré la gravité de l'heure — au spectacle grandiose du camp de Vincennes qui s'éveille, aux sonneries de la diane, dans la lumière dorée du jour naissant. On souffre avec lui dans le froid et la boue...

« Qui chante sa misère l'enchanté », dit le proverbe. Chez Debidour, une jeunesse débordante de vie et d'ardeur l'emporte sur toutes les épreuves et l'on se prend d'une vive sympathie pour ce garçon infatigable et que rien ne rebute, pourvu qu'il serve son idéal et sa patrie. Il donne là un bel exemple !

Mais sans doute le mieux est-il de s'effacer derrière le témoignage vécu de cette correspondance, malheureusement à sens unique. Car il aurait pu être, aussi, passionnant de connaître, par les réponses à ces lettres, l'état d'esprit de la province pendant que se déroulaient à des centaines de kilomètres de là, des événements qui devaient peser lourd sur le destin du pays ³.

*

**

2 août 1870, Périgueux.

...Que dit-on de la guerre ? On est fort enthousiaste ici comme partout. Pour moi je suis devenu chauvin comme tout le monde. Je serais presque disposé à m'engager si je croyais que l'affaire dût être terminée à la fin de septembre. Ce serait une belle manière d'employer mes vacances.

7 août 1870, Périgueux.

...Je viens d'apprendre les nouvelles navrantes de l'armée du Rhin ⁴. J'en suis révolté. Je pleure de rage en songeant que la France a eu la naïveté de se confier à un gremlin qui n'a même pas l'excuse d'être intelligent et qui, le cœur léger, verse à flots le sang de nos frères et livre le sol national aux outrages de l'étranger !

Quoi ! nous avons autant de troupes que les Prussiens,

3. J. Saint-Martin en a donné quelques échos dans : « *La guerre de 1870-71 vue de Périgueux par une mère de famille* » (B.S.H.A.P., 1950, p. 32). Mais il eut été intéressant d'avoir d'autres réactions aux événements, émanant de couches différentes et d'autres horizons du département.

4. Le 6 août 1870, le 1^{er} Corps (maréchal de Mac-Mahon) battu à Froeschwiller, se retire par Saverne, vers le camp de Châlons pour s'y réorganiser; le 2^e Corps (général Frossard) battu à Forbach, se replie en direction de Metz.

nous avons un armement supérieur. Nous avons sur l'ennemi quinze jours d'avance ⁵ et loin de profiter de ces avantages, loin d'envahir le territoire de nos adversaires, nous nous laissons honteusement surprendre, couper, cerner; et cela sur une frontière dont tous les points faibles devraient être connus de nos généraux, car elle a été depuis deux siècles le théâtre de vingt grandes guerres.

Où sont les rodomontades gouvernementales des jours derniers ? on ne voulait même pas supposer que l'ennemi pût pénétrer sur notre territoire. On ne voulait pas entendre parler de gardes nationales. Aujourd'hui on baisse la tête, on fait appel au patriotisme des citoyens. Ils n'en manqueront pas. Mais ils sauront aussi, je l'espère, se débarrasser du gouvernement inepte et malhonnête qui tant de fois a compromis la France et hier encore vient de la pousser au bord de l'abîme. Les chambres sont convoquées pour le 11. Elles sont mal composées, mais l'attitude de Paris leur imposera. Si nous sommes assez heureux pour obtenir une abdication, la France est sauvée, et du même coup elle est libre. L'élan de 1792 se retrouvera et il n'est pas un Français qui ne soit prêt à prendre un fusil quand il saura qu'il faut combattre non pour les intérêts d'une dynastie, mais pour la cause sacrée de la patrie.

J'étais décidé à ne pas entreprendre le voyage de Paris, mais les nouvelles de l'après-midi modifient complètement mes projets.

Je pars demain soir (le 8). Je sens que de grands événements se préparent: je veux les voir, je veux y jouer mon faible rôle si cela est nécessaire. Il faut que j'assiste à la séance du 11. Je verrai Gambetta, je m'attacherai à lui, il faudra bien qu'il m'emmène. Puis... s'il faut partir... je ferai mon devoir. Il m'en coûtera, mais tu sais quelle place tiennent dans mon cœur le patriotisme et l'amour de la liberté.

Pardonne à mon exaltation patriotique, je ne peux parler que de la France.

9 août 1870.

...Les mauvaises nouvelles se succèdent. On a convoqué tous les jeunes gens de vingt à trente ans pour la garde mobile. Je ne sais si les professeurs sont pris. Mais je n'en irai pas moins m'offrir dès que je serai à Paris où je serai demain soir.

5. C'était ce que tout le monde avait cru: gouvernants aveugles et gouvernés confiants. Sauf quelques hommes clairvoyants, comme le général Ducrot, qui ne fut pas écouté.

19 août 1870, Paris.

Je suis depuis avant-hier à Paris où j'éprouve toutes sortes de difficultés à me faire enrôler dans la garde mobile. J'ai trouvé ici un certain nombre de Normaliens disposés à s'engager. Nous devons faire partie du même bataillon. Mais, hélas ! ils s'en iront avant moi. Imaginez-vous que de bureau en bureau, de mairie en mairie, on m'a fait courir deux jours entiers. On m'a fait dépenser quinze francs de voitures et l'on ne m'a pas inscrit parce que je n'avais pas mon extrait de naissance. J'ai télégraphié pour qu'on me l'envoie (de Nontron), mais l'électricité est bien paresseuse depuis quelque temps. Je ne recevrai cette pièce qu'après-demain matin. D'ici là, j'enragerai. Il est assez curieux qu'un gouvernement inepte qui a failli nous perdre par ses fanfaronnades et son incurie, ait la prétention dans un moment où les minutes sont si précieuses, de conserver intactes et sacrées, toutes les traditions minutieuses de la bureaucratie et de la paperasserie.

Pour avoir le droit de se faire tuer il faut prouver que l'on est né.

Je suis furieux contre ces imbéciles. J'ai rédigé ce soir une pétition, à la Chambre des Députés, pour demander que les formalités d'engagement soient simplifiées. Je la porterai demain à Gambetta, qui la présentera ou qui en exposera l'objet en son nom.

J'étais hier au Corps législatif. Je m'y suis même fort ennuyé. Je suis resté deux heures debout sur la pointe des pieds dans la position la plus gênante du monde. La séance a été fort insignifiante. Beaucoup de criaileries, de bavardages, point de délibération sérieuse, point de discours.

P.S. — Il n'y a pas d'examen d'agrégation cette année — et je n'en suis pas fâché.

Paris, le 15 août 70.

Victoire ! les Prussiens sont battus ! Un de leurs corps d'armée a été écrasé près de Metz grâce aux habiles dispositions du maréchal Bazaine ⁶. J'ai appris cette bonne nouvelle hier soir en sortant du théâtre du Gymnase, où j'étais allé voir Diane de Lys. Je m'y étais même fort ennuyé.

La dépêche était arrivée à dix heures et demie. Vous ne

6. La nouvelle était exacte: le 14 août, les 3^e et 4^e corps de l'armée Bazaine remportent la bataille de Borny, sur la rive droite de la Moselle. Succès éphémère, cinq jours plus tard l'armée se laissait investir dans Metz.

vous ferez jamais une idée de l'aspect qu'offraient les boulevards de minuit à une heure du matin. Vous savez que dans ce quartier c'est le moment le plus animé et le plus bruyant de la journée.

On s'interrogeait, on se répondait, on se serrait la main entre inconnus, on s'embrassait, on pleurait de joie; cent mille personnes chantaient la Marseillaise. Les strophes magnifiques de l'hymne national s'échappaient comme un soupir de soulagement de la poitrine du peuple.

Avec quelle ivresse, avec quel entrain j'unissais ma voix à celle de la foule ! Je sautais, je trépignais. Je ne me sentais plus vivre. Je suis rentré à trois heures du matin, mais je n'ai pas dormi. Il en est neuf et je viens de me lever pour vous écrire. Je voudrais bien vous donner des détails, mais on ne possède encore que la dépêche d'hier soir. On ignore si l'engagement a été général ou partiel. En tout cas il a été fort important et n'eût-il pour effet que de rendre un peu de confiance à la nation, nous devrions encore le considérer comme une grande victoire. La journée d'hier avait été si triste ! On venait d'apprendre l'occupation de Nancy par les Prussiens, on parlait de celle de Toul. Tout le monde était navré : la police si chatouilleuse d'ordinaire semblait désespérée et laissait tout dire.

J'ai entendu de mes propres oreilles devant la mairie de Saint-Sulpice un monsieur proposer au milieu d'un groupe de trois cents personnes la déchéance de l'Empereur et la proclamation de la République.

Des sergents de ville l'écoutaient et se contentaient de sourire. Peut-être aussi cet homme était-il un mouchard...

...Je suis engagé au 7^e bataillon d'infanterie de la garde mobile de la Seine, je serai envoyé à Châlons mercredi ou jeudi. Ecrivez donc vite.

Paris, le 16 août 70.

...Si tu me voyais en ce moment, tu rirais à te tordre. Je viens de me faire équiper. Dieu ! que j'ai couru ! mais enfin c'est fini, on m'a affublé d'un gros pantalon bleu à bande rouge, d'une tunique courte à parements également rouges, d'un joli petit képi provoquant, je ne parle pas des souliers rustiques, de la chemise en toile de navire, des semelles ferrées. Je me suis acheté une superbe chemise rouge avec une ceinture de flanelle.

Je serai magnifique, mais il faudra porter le sac, le bidon, la gamelle, les piquets, etc... Il faudra faire sept ou huit lieues par jour, coucher sur des cailloux, manger du biscuit. Ce sera dur, mais je m'en console d'avance.

...Une grande bataille va avoir lieu (peut-être la livre-t-on au moment même où je t'écris). Si elle est gagnée on nous enverra à la chasse des Prussiens. Si elle est perdue, on nous emploiera à défendre Paris.

...On nous fait aller à la caserne Latour-Maubourg tous les matins à onze heures. Là on fait l'appel, puis on nous renvoie en nous disant de revenir le lendemain. On dit que nous n'irons pas à Châlons et qu'on nous instruira au camp de Saint-Maur ou à Satory, tout près de Paris. Qu'on fasse ce qu'on voudra, pourvu que nous puissions nous battre dans quinze jours, je serai content.

Il se prépare un engagement formidable dans les environs de Châlons. Le maréchal Bazaine lutte nuit et jour contre les Prussiens qui veulent l'empêcher de se concentrer et qui n'y parviennent pas. Ils vont le trouver sur la route de Paris, il faudra bien qu'ils lui livrent bataille, ou qu'ils partent.

Le maréchal a dit qu'il répondait de la situation sur sa tête. Il pourrait bien se faire malgré cela qu'il fut vaincu et alors je ferais le coup de feu sur les remparts de Paris.

Paris, 21 août 70.

Le gouverneur de Paris, le général Trochu, dont vous avez pu lire les admirables proclamations, a jugé à propos d'utiliser la mobile, à qui le gouvernement n'avait témoigné jusqu'à ce jour que la défiance la plus injurieuse. Hier il était question de l'envoyer dans les départements du Nord; aujourd'hui le vent a tourné, nous allons au camp de Saint-Maur. Nous avons reçu l'ordre de nous trouver demain matin à la caserne Latour-Maubourg sac au dos et prêts à partir.

...Dès que nous serons suffisamment instruits, on nous enverra dans les forts de Paris, dont nous serons la principale garnison. On ne sait plus où sont les Prussiens. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que malgré tous nos succès des jours derniers, ils ont coupé en deux notre armée du Rhin, qui se trouve pour ainsi dire annulée. Si le gouvernement n'a pas le temps de concentrer 300.000 hommes pour les arrêter, je crains bien que nous ne perdions la bataille. L'ennemi arriverait alors en trois jours devant Paris. Mais là il trouverait à

qui parler. Six cent mille citoyens se lèveraient pour le repousser.

Paris, 23 août 70.

...Nous devons partir hier matin pour Saint-Maur. Nous nous sommes rendus à la caserne, sac au dos, en tenue de rigueur, harnachés comme pour le combat. On nous a fait poser trois heures, puis on nous a renvoyés.

Ce matin, même déconvenue. Le gouvernement, je le vois bien, se moque de nous. Il a peur de la mobile et il ne l'armera qu'à la dernière extrémité.

Il est vrai que la dernière extrémité approche. Les Prussiens ont, paraît-il, tourné Châlons, la route de Paris leur est ouverte.

Quoi qu'il en soit, tous ces retards m'agacent. Je suis presque décidé à permuter, à entrer dans les francs-tireurs. Adieu. Je vais à la Chambre, la séance sera intéressante.

25 août 70, Paris.

Vous devez savoir que l'ennemi approche de Paris. La majorité du Corps législatif ne veut rien faire pour l'arrêter. J'assiste tous les jours aux séances de la Chambre. C'est écœurant.

Le général Trochu ordonne l'expulsion des bouches inutiles, des suspects, etc... Les Prussiens seront sous nos murs avant huit jours. ...Nous ne sommes pas allés à Saint-Maur. Il y a eu contre-ordre encore ce matin.

Le gouvernement ferme les yeux et les oreilles; c'est à nous de voir, d'entendre et d'agir pour lui. Je me suis déjà procuré un revolver et trois cents cartouches. Si dans trois jours je n'ai pas reçu de fusil, j'en achèterai un. Vienne alors le moment décisif, j'irai aux remparts. Je me battrai pour mon compte, après avoir invité mes camarades à en faire autant.

28 août 70, du camp de Saint-Maur.

J'habite enfin le camp de Saint-Maur depuis hier, après une course et des allées et venues de plus de vingt kilomètres, je me suis trouvé avec mille ou douze cents autres mobiles, au milieu de cette forêt de tentes, où il s'agissait de trouver ma place. Je me la suis faite, mais non sans peine. Inutile de vous dire que l'administration toujours imprévoyante ou incapable n'avait rien préparé pour nous recevoir; que nous

n'avons eu ni soupe, ni viande. Mais je pouvais me procurer à la cantine de quoi manger tant bien que mal (mal surtout). Ce qui offrait plus de difficultés, c'était de trouver un abri pour la nuit qui ne promettait pas d'être chaude. Mon ami Rivalz, déjà rompu depuis quinze jours à la vie des camps, a eu l'obligeance de m'emmener dans sa tente, où j'ai d'abord été accueilli par des grognements les moins sympathiques. « Nous sommes déjà dix-neuf ! C'est insupportable ! Encore un ! Quelle scie ! »

Mais comme j'étais décidé à ne pas coucher en plein air, je ne me suis pas déconcerté et je me suis installé au milieu de ces hôtes renfrognés. Comme dans une place conquise.

La paix a été bientôt faite, grâce à mon camarade, et une demi-heure après mon arrivée, je fraternisais avec tout le monde. Le reste de la soirée a été employé à manger des choses détestables que vendent les jolies cantinières, et à rire comme des bossus à l'Alcazar de Joinville, dont les artistes (je ne parle pas des femmes bien entendu) sont tous des mobiles. A neuf heures rentrée au camp, tout le monde se couche, ou est censé se coucher, car les causeries, les chants et les histoires vont leur train jusqu'à minuit; puis il arrive toujours des retardataires. Ce n'est guère qu'à une heure que j'ai pu m'endormir, couché sur une botte de paille, enveloppé d'une petite couverture et la tête appuyée sur mon sac — oreiller peu doux, je peux vous le certifier. Eh bien ! malgré tout j'étais si fatigué que je n'ai fait qu'un somme jusqu'à cinq heures... tout à coup... Tara ta ta tara ta ta... Bon ! Voilà les clairons qui sonnent la diane. La toilette n'est pas longue à faire (ou se couche tout habillé); brosse-toi, boucle ton sac, à l'appel. Tout le bataillon se range sur le front de bandière. Rien de joli comme ces innombrables rangées de tentes dans ce magnifique paysage de Vincennes aux premières lueurs de l'aube, et cette multitude qui fourmille de toutes parts à trois kilomètres à la ronde.

L'appel fait, on désigne les hommes de garde, les hommes de corvée. Les jours de semaine on fait des marches ou des exercices, le dimanche on se repose. J'ai donc pu aller courir avec plusieurs de mes camarades, des Normaliens engagés comme moi.

Nous avons gagné Joinville, joli petit bourg situé à deux minutes de notre campement entre le fort de Gravelle et le fort de la Faisanderie sur la Marne, fort gracieuse petite rivière.

2 septembre 70.

...Quant à la guerre, elle ne m'a rapporté jusqu'à présent que beaucoup de sueur et de poussière le jour, de grands froids la nuit, des exercices éreintants, le maniement et le tir du chassepot qui vous démonte l'épaule, le plaisir de porter un sac de trente livres, etc... Je ne me plains pas, il faut bien s'endurcir aux fatigues.

3 septembre 70, Paris.

...Le mauvais temps a interrompu les exercices et je suis venu à Paris pour vous écrire.

J'ai été désigné ce matin pour la garde, cela dure 24 heures, dont 6 ou 8 de faction effective.

Je me suis empressé de donner trois francs cinquante à un brave garçon qui est en train de se morfondre à ma place pendant que je me promène à Paris.

Je suis ici un peu en contrebande. Imaginez-vous qu'après les exercices qui sont généralement finis à trois ou quatre heures, nous pouvons aller à Joinville, Vincennes, Saint-Maur, Saint-Maurice, Charenton, partout enfin, sauf à Paris; toutes les gares sont gardées et on ne nous laisse pas passer sans permission. C'est agaçant au dernier point. Mais nous avons tourné la difficulté. Ne pouvant prendre la voie de terre nous prenons la voie aquatique que nos supérieurs n'ont point songé à barrer. Dès que nous sommes libres, nous filons comme le vent à travers bois. Nous descendons à Charenton, nous faisons trois kilomètres à pied et nous embarquons dans le bateau de la Marne, qui nous verse à Bercy dans le bateau de la Seine, lequel nous porte où nous voulons. Nous mettons bien en tout une heure et demie pour aller du camp à l'Odéon. Mais quand il faudrait en mettre trois, nous n'hésiterions pas à entreprendre le voyage. C'est si doux le fruit défendu. Le soir nous pouvons rentrer par le chemin de fer et le trajet est un peu moins long.

Je ne sais quand je verrai les Prussiens, j'espère que ce sera bientôt. Nos affaires vont mal dans les Ardenes. Mac-Mahon ne réussit pas.

4 septembre.

C'est maintenant qu'il faut vous armer de courage. Les Prussiens sont vainqueurs, Paris va décidément être assiégé. Je ne sais encore dans quel fort mon bataillon va être envoyé ⁷.

7. On avait appris le matin de ce jour la reddition de Napoléon III à Sedan, signée le 2 septembre.

6 septembre.

Je ne vous raconterai pas (je n'aurai pas le temps) la Révolution de dimanche, à laquelle j'ai eu le bonheur d'assister. J'ai vu rétablir la sainte République, si longtemps foulée aux pieds par les Bonaparte et leurs ignobles créatures. Maintenant, s'il doit m'arriver malheur à la guerre, je mourrai satisfait, mon sang n'aura pas coulé pour un usurpateur et un bandit.

12 septembre.

Je vais bien et n'ai pas encore vu les Prussiens, bien que nous les attendions toutes les nuits. Je descends de garde et suis éreinté...

14 septembre.

Je crois décidément que je suis de fer. Les fatigues n'altèrent pas plus ma santé que ma bonne humeur.

Je vois des colosses, des hercules carrés et trapus trainer la jambe, rechigner aux marches et aux corvées; le sac les écrase, la colique les tourmente, l'insomnie les tue. Moi seul ne me plains encore de rien, mon petit corps frêle dompte lassitude et défaillance; je ne me suis jamais senti plus de courage, plus d'ardeur qu'aujourd'hui; et cependant vous allez juger par le court récit de mes faits et gestes de tout ce que j'ai supporté depuis huit jours.

Le jeudi 8 septembre au matin, il a fallu lever le camp de Saint-Maur, démonter toutes les tentes, les rouler et les placer sur des voitures, puis faire ses paquets, boucler son sac, etc... Vous croyez peut-être qu'on nous donna du repos. Erreur. On nous donna simplement le signal du départ. Je fis avec mon bataillon environ six lieues à pied, portant pour ma part au moins 60 livres. Nous arrivâmes enfin vers trois heures à la position que mon bataillon devait occuper. C'est un petit village appelé la Tour de Crouy, situé entre Fontenay-aux-Roses, Chatillon et Clamart, sur un vaste plateau d'où l'on découvre tout Paris. Je ne m'amuserai pas à vous décrire les ouvrages de défense qu'on est en train d'y construire, ma lettre pourrait être interceptée par les Prussiens et je serais désolé d'avoir fourni des renseignements utiles à ces messieurs.

Sachez seulement que la Tour de Crouy est un charmant endroit où Parisiens et Parisiennes, amoureux et amoureuses, venaient au temps où l'on avait le droit de s'amuser, faire de gais repas entrecoupés de baisers.

On avait autour de soi de jolies petites villas semées comme des taches blanches dans le feuillage des grandes forêts qui couvrent toutes les hauteurs : Clamart, Meudon, Chatillon, Fontenay, Gentilly, Bourg-la-Reine, Sceaux, etc..., aujourd'hui, quel changement !

Les amours ont fui, les cabarets, les tonnelles mystérieuses ne retentissent plus que du bruit des armes, du « Qui vive ? » des sentinelles, du roulement du tambour. Les habitants ont fui, abandonnant leurs demeures nues et vides que nous occupons. Fontenay est si désert, qu'hier matin il m'a été impossible d'y trouver à déjeuner. Boulangers et bouchers s'étaient sauvés. Les troupes sont obligées de prendre elle-mêmes les aliments qu'on ne leur vend plus. Les champs sont dévastés et offrent un aspect pitoyable. Les magnifiques bois de Meudon et de Clamart sont livrés aux flammes; on ne veut pas qu'ils puissent masquer la marche des Prussiens.

Voilà ce qu'est la guerre... et ce ne sont encore que les préliminaires. Peut-être dans quinze jours tous ces charmants villages seront-ils brûlés ou rasés par le canon. Lorsque les pauvres exilés reviendront, ils chercheront leur demeure et ne trouveront que du sang, des cadavres et des ruines fumantes.

Quand je pense à tout cela, il me prend des accès de rage; je voudrais tenir les deux ou trois misérables dont l'égoïsme frénétique a déchainé tant de maux sur l'humanité. J'inventerais pour eux des supplices épouvantables. Aucun ne me semblerait assez cruel pour eux.

Mais revenons à ma chronique. Après m'être installé avec ma compagnie dans une maison où l'on n'est pas beaucoup mieux couché que sous la tente, puisqu'on n'a pas de lits, et où l'on m'a fait déjà changer trois fois de chambre, j'eus à peine le temps de me reposer quelques heures.

...Dès le lendemain, vendredi, les fatigues recommencèrent. La Tour de Crouy est un poste avancé que les Prussiens peuvent attaquer d'un moment à l'autre et l'on n'a guère le temps de se reposer. Je fus envoyé en grands-gardes avec ma compagnie dans la campagne jusqu'au samedi midi. Vingt-quatre heures de faction presque continue fusil chargé, sac au dos, avec la perspective de voir à chaque instant des uhlands. Naturellement je ne dormis pas. Le samedi, retour à Crouy, nous avons passé la nuit dans la boue, sous la pluie, nous étions de véritables borborygmes ambulants.

Après une demi-journée d'ablutions, nous étions encore

respectablement sales, mais la couleur de notre peau et de nos vêtements commençait à reparaître.

Dimanche, notre tour de grands-gardes était revenu. Nous allons en avant du fort de Clamart, sur la route de Versailles, et nous nous amusons comme l'avant-veille. Nous rentrons harassés à la Tour. Nous nous couchons enfin. Nous espérons dormir à notre aise. Ah ! bien oui. Vers deux heures les tambours battent de tous les côtés, les officiers courent effarés, le commandant se multiplie. « Les Prussiens ! les voici ! ». Nous courons sac au dos et fusil chargé sur les remparts de terre du fort de Clamart et nous attendons. La nuit était noire, effrayante.

Rien de solennel comme l'attitude de cette troupe s'apprêtant en silence à soutenir une attaque terrible. Tout à coup : pan ! pan ! deux coups de fusil sur nos derrières. Nous avons craint d'être tournés et enveloppés. Il n'en était rien. Les deux détonations annonçaient simplement l'approche de deux compagnies d'infanterie de ligne qui venaient nous renforcer. En définitive, après être restés à notre poste jusqu'à cinq heures, nous sommes rentrés à la Tour grelottants, sans avoir vu de Prussiens. Il en était venu cependant, c'étaient même les coups de feu tirés sur eux par nos grands-gardes qui avaient donné l'alarme, mais ils avaient vite tourné bride.

Il en est revenu la nuit dernière, on en a blessé un

Hier et ce matin j'étais de garde au quartier général. Je n'ai pas dormi deux heures. En ce moment je suis encore aux grands-gardes en plein vent ou à peu près, car nous n'avons comme abri qu'un hangar. Mon tour de faction va arriver. Peut-être cette nuit ferai-je le coup de fusil. Cinquante uhlands ont paru ce matin à Verrière, à deux ou trois kilomètres d'ici.

P.S. de Paris le jeudi 15 septembre.

J'ai eu quelques heures de liberté aujourd'hui, j'ai voulu venir à Paris. Le train a mis trois heures pour faire un trajet de 8 kilomètres. Je suis obligé de m'en retourner ⁸.

17 septembre.

Nous sommes chargés de défendre une position excessivement importante, le plateau de Crouy. Il est arrivé hier des quantités énormes de troupes. On entend le canon de toutes parts. Dans deux heures peut-être, la bataille sera engagée.

8. C'est le 15 septembre qu'eut lieu l'entrévue de Ferrières, entre Jules Favre et Bismarck. Elle échoua. Et les Allemands commencent à investir Paris.

19 septembre, trois heures ⁹.

...Nous nous sommes battus ce matin vigoureusement sur le plateau de Meudon. Boulets et balles sifflaient de toutes parts. Je suis intact. Mais hélas, nous sommes battus. Nous sommes rentrés dans Paris à midi. Les Prussiens sont maîtres des hauteurs de Meudon, Clamart, Chatillon, ils bombardent Vanves et Issy.

Je ne puis te donner des détails. Je tombe de fatigue. Je suis debout sans dormir depuis hier quatre heures du matin. Nous n'avons rien mangé ni bu pendant tout ce temps et nous n'avons cessé de marcher.

Ce n'est que le commencement. Bientôt, demain peut-être, il faudra mourir sur les remparts ou sur les barricades. Eh bien, on mourra de bon cœur. Adieu.

Nous étions à peu près 40.000. Mais nous avons été tournés, toujours par ces bois dont on n'a pu se débarrasser. Les Prussiens étaient paraît-il 150.000. La bataille a duré de 5 heures à 9 heures et demie.

Paris, 25 septembre ¹⁰.

Je suis actuellement à Neuilly, 137, avenue du Roule. Nous construisons des barricades du matin au soir et nous les défendons bien, je vous jure. Que les Prussiens viennent s'y frotter. En somme je crois que tout va bien.

Paris, 29 septembre.

Depuis cette chaude journée je n'ai assisté à aucune affaire. J'ai fait le pionnier et le maçon. J'ai creusé des tranchées pour l'artillerie. Construit des barricades. Voilà tout. Nous attendons l'ennemi qui semble dormir depuis quelques jours.

Ne prenez pas la peine de m'écrire, vos lettres n'arriveraient pas.

8 octobre.

...La vie n'est pas gaie ici. On entend le canon toute la journée. Des bandes de paysans, des villages entiers passent devant nous, fuyant l'invasion, hommes, femmes, enfants. Des charrettes transportent ce qu'on a pu sauver de meubles et les pauvres vieux qui ne peuvent pas se traîner.

9. Lettre arrivée le 1^{er} novembre seulement.

10. A partir de cette date, les billets sont envoyés pliés, sans enveloppe et sans timbre, avec la mention: « Garde mobile de Paris », puis par ballon monté et timbrés.

C'est navrant. J'ai été au feu et je n'ai pas bronché. Mais ce spectacle fend le cœur.

Nous faisons des reconnaissances tous les jours.

Hier nous sommes allés à Rueil et à la Malmaison avec le général Ducrot.

Les Prussiens se sont sauvés dans les bois, comme toujours, pour revenir après notre départ.

Des privations et des fatigues que j'endure je ne dirai rien. Je les supporte sans peine, ma santé n'en est pas altérée, et dût-elle l'être, je ferai mon devoir jusqu'au bout. Je manque d'argent. Je viens d'obtenir à grand'peine une permission de quelques heures pour aller à Paris. Je vais me rendre au ministère de l'Instruction publique et demander à Jules Simon le mois de traitement qui m'est dû depuis le 30 septembre. Mais je doute fort du succès de ma réclamation.

Malgré tout nous sommes pleins d'ardeur et de courage, mes camarades et moi. Rien maintenant ne peut nous étonner ni nous abattre.

Gambetta vient de partir pour Tours. J'espère qu'il va soulever la province autrement que ne l'ont fait Crémieux et Glais-Bizouin ¹¹.

17 octobre.

Le siège menace de se prolonger. Je sais bien que le général Trochu ne peut pas tenter une sortie en masse avant d'avoir une artillerie suffisante et d'être sûr qu'il sera appuyé par l'armée de la Loire. Mais le statu-quo m'impaciente et j'appelle de tous mes vœux une grande bataille.

Nous mangeons du biscuit à l'ordinaire et c'est dur comme de la brique. Je mets deux heures à en grignoter un carré grand comme la main. En fait de viande, nous avons du cheval une ou deux fois par semaine. Le reste du temps, du lard avec du riz. Quand nous pouvons pincer un chat, c'est un vrai triomphe. Le pauvre malou a beau faire le gros dos, nous le massacrons impitoyablement. Le chat est du reste bien meilleur que le cheval.

L'attitude de la population est admirable. Les femmes ne font plus de toilette. Elles fabriquent des cartouches ou soi-

11. Ces deux membres du gouvernement étaient partis pour Tours le 4 septembre, afin d'organiser la défense des départements. Gambetta quitta Paris investi, en ballon. A leur sujet, voir : *Une anecdote sur l'amiral Fourichon*, B.S.H.A.P., 1969, p. 149.

gnent les blessés. J'ai vu des dames, des jeunes filles, riches, belles, du grand monde, passer gaiement en voiture, et aller relever les mourants au milieu des balles. Inutile de dire après cela si les hommes font leur devoir.

Paris, 1^{er} novembre 70.

Il s'est passé de bien tristes événements depuis ma dernière lettre. La reddition de Metz ¹², conséquence forcée du désastre de Sedan, est le dernier bienfait de cet Empire que nos paysans imbéciles ont acclamé pendant dix-huit ans. Rien n'a pu leur ouvrir les yeux, rien. Et ces crélins là restent tranquilles, contemplateurs stupides des maux qu'ils ont préparés et qu'ils ne veulent pas réparer. Pourquoi ne se sont-ils pas levés en masse ? Ils auraient débloqué Bazaine.

Mais non, Metz et Strasbourg prussianisés, Paris assiégé, trente départements pillés, tout cela leur est indifférent, qu'est-ce que cela leur fait ? On ne touche pas à leur maison, à leur champ ; ils vendront leurs denrées. Cela les touchera-t-il quand il leur faudra payer la rançon honteuse que nos vainqueurs veulent nous imposer ? Oui, et ils diront alors : C'est la faute de la République. Lâches et sots égoïstes qui ne comprennent pas que le patriotisme est leur salut et leur fortune à tous.

Les nouvelles de Metz concordaient malheureusement avec l'échec du Bourget qui affectait douloureusement les Parisiens. Puis est venue la question de l'armistice.

Les brouillons et les sots se sont soulevés. Le gouvernement a été un moment renversé ¹³. Fort heureusement le bon sens et la fermeté de la plus grande partie de la population ont fini par triompher. Trochu a été délivré dans la soirée, ses collègues l'ont été dans la nuit. Nous étions en armes, prêts à marcher. A 11 heures du soir on nous a fait rentrer. Tout s'est terminé sans effusion de sang. Aujourd'hui ont lieu les élections municipales. Pourvu qu'elles n'amènent pas de nouveaux orages !

6 novembre.

...L'armistice est refusé par les Prussiens...

22 novembre.

De Neuilly nous sommes allés à Bobigny, puis à Pantin (au Nord-Est de Paris), nous l'avons quitté vendredi. Nous sommes

12. La capitulation de Metz fut signée le 27 octobre. La reddition eut lieu le 29 octobre.

13. Insurrection Blanqui, du 31 octobre.

actuellement à Rosny (à l'Est de Paris), affreux village situé dans un trou à une distance énorme de Paris. Nous y sommes logés à peu près comme à Bobigny, c'est-à-dire que nous recevons à profusion le vent, la pluie et toutes les faveurs dont un automne exceptionnellement rigoureux veut bien nous gratifier.

La nuit nous campons sur les hauteurs, en pleine boue, immobiles et sans feu, pour ne pas être vus des Prussiens que nous entendons parler à quelques pas de nous. La chère est maigre, cela va sans dire, et les distributions ne sont pas toujours faites régulièrement. Malgré toutes ces privations je me porte à merveille: je ne me reconnais pas moi-même.

Tu sais que j'aime beaucoup à dormir et à faire la grasse matinée. Eh bien ! depuis quinze jours je n'ai pas pris plus de trois ou quatre heures de sommeil par nuit, si toutefois on peut donner le nom de sommeil à cette espèce d'assoupissement entrecoupé d'alertes, et pendant lequel ma main se crispe sur mon fusil pour éviter d'être surpris.

A quand la grande bataille ? C'est ce que nous nous demandons avec impatience. En attendant, nous nous tenons prêts.

5 décembre.

Depuis huit jours le 7^e a quitté Rosny. Nous occupons le plateau d'Avron (un peu à l'Est de Rosny), position d'une importance capitale de la conservation de laquelle dépend le succès des opérations de Ducrot. La bataille dure depuis six jours. Nos batteries tonnent sans relâche jour et nuit. Nous couchons en plein air, nous ne dormons pas, à cause du froid et des surprises.

Les Prussiens n'ont pas attaqué le plateau en force, mais les escarmouches sont continuelles et la fusillade ne cesse pas. Il fait très froid, nous mangeons peu, nous sommes fatigués. Mais pour mon compte, je me sens capable de supporter cent fois plus pour la patrie et pour la République.

Paris, 8 décembre.

...Une suspension d'armes m'a permis de venir passer quelques heures à Paris et j'en profite pour donner de mes nouvelles, ce qui me serait difficile au plateau d'Avron où l'on ne trouve ni papier ni encre.

La petite phalange des Normaliens commence à s'éclaircir.

Quatre d'entre nous sont malades aux ambulances, un cinquième a été tué dans la bataille du 2 décembre. C'était un élève de première année, nommé Lemoine, que j'avais connu à Charlemagne. Le pauvre garçon n'avait que vingt ans.

...J'ai lu dans un journal que les mobiles de la Dordogne avaient donné près de Beaugency ¹⁴.

Pourvu qu'aucun des nôtres n'ait été atteint.

Paris, 30 décembre.

Je vous ai écrit plusieurs lettres ces jours derniers, mais je crains fort qu'elles ne vous parviennent pas, car nous avons eu un terrible remue-ménage au plateau d'Avron. La situation n'est pas gaie et j'ai besoin de penser à vous pour faire diversion aux émotions et aux fatigues de toutes sortes que je viens d'éprouver. Vous pouvez rendre grâce au hasard qui vous a conservé un fils. Je n'avais jamais couru d'aussi grands dangers qu'à Avron dans les journées de mardi (27) et mercredi. Le premier de ces deux jours, vers huit heures, comme nous étions en train de nous chauffer et de nous remettre des alertes de la nuit, une canonnade épouvantable a éclaté, et des sifflements significatifs nous ont fait comprendre sans peine que nous étions bombardés. Toutes les hauteurs situées en face du plateau étaient convertes de batteries prussiennes. Les obus pleuvaient comme la grêle et éclataient autour de nous en nous couvrant de terre et de débris de toutes sortes.

Nous avons en toute hâte abandonné notre campement et sommes allés dans les tranchées.

Nous y sommes restés 36 heures immobiles, dans la neige, sans feu pour ne pas déceler notre présence, n'ayant presque rien à manger et avec l'agréable perspective de tomber sous le feu de l'ennemi ou de mourir gelés.

Toutes les maisons situées sur le plateau ont été effondrées, les murs des jardins volaient en éclat et s'écroulaient avec fracas. On ne pouvait faire un pas, lever la tête, sans devenir un point de mire, pour les Prussiens. J'ai vu là des choses terribles, des hommes coupés en deux, des jambes et des bras lancés à trente pieds en l'air.

Enfin, mercredi soir, à huit heures, la position n'étant plus

14. Il s'agit de la bataille livrée à Coulmiers le 9 novembre 1870. L'armée de la Loire y remporta un éphémère succès. Le 22^e régiment de marche des Mobiles de la Dordogne s'y distingua, sous la conduite du lieutenant-colonel de Chadois, qui fut blessé à la tête de ses troupes.

tenable, nos batteries ne pouvant plus tirer (leurs épaulements étaient détruits), l'évacuation du plateau a été ordonnée.

Nous avons marché toute la nuit, avec tous nos bagages sur le dos, tombant à chaque pas, car on n'avait pas de lumière et la terre était affreusement gelée. Hier matin nous sommes arrivés à Vincennes, et après trois longues heures d'attente, nous avons été cantonnés dans le camp de Saint-Maur. Nous étions hors d'état de faire un pas de plus; beaucoup d'entre nous étaient aux trois-quarts gelés. On nous a accordé un peu de repos, dont nous avons grand besoin après cette triste campagne d'un mois que je ne voudrais pas recommencer pour tout l'or du monde.

Je suis venu passer deux jours à Paris. Le siège entre dans une nouvelle phase. Les Prussiens peuvent maintenant bombarder les forts ¹⁵. J'espère toujours que nous nous tirerons d'affaire. Mais que deviennent les armées de province? Elles seules peuvent nous sauver.

Nous sommes sans nouvelles.

J'avais un superbe éclat d'obus qui m'avait frôlé la jambe et que j'avais ramassé pour vous en faire cadeau. Mais comme il pesait au moins huit livres et qu'il me gênait, je viens de le donner à une charmante demoiselle qui me l'a demandé. J'en ramasserai un autre à la prochaine occasion.

Paris, 16 janvier 71.

...Ce que j'ai vu, loin d'ébranler mon courage, n'a fait qu'exalter mon patriotisme, mon amour pour la France et la République, ma haine pour les vandales qui depuis deux semaines bombardent nuit et jour notre malheureuse capitale.

Toute la partie de Paris située sur la rive gauche est sous le feu de l'ennemi. Les enfants, les femmes, les infirmiers, sont tués comme les soldats. Le Quartier Latin, autrefois si gai, ressemble presque à un désert. Tous les habitants émigrent vers le centre et le nord. L'École normale transformée en ambulance, n'a pas été épargnée. Le Val de Grâce lui-même a servi d'objectif aux Prussiens et le général Trochu a dû les informer qu'il allait y faire transporter leurs blessés.

La vie est chère, on mange peu et mal, mais on n'est pas dégoûté. Les chiens, les chats, les rats, tout passe en cuisine. La population supporte admirablement les souffrances que nous infligent les assiégeants. On tiendra bon, personne ne

15. Ceci est écrit le 30 décembre 1870. Le bombardement commencera le 5 janvier 1871.

songe à se rendre. On compte toujours sur les armées de province. Mais on reçoit peu de nouvelles et elles sont toutes contradictoires ¹⁶.

C. m'a offert de nouveau de me photographier avec tout mon équipement, capote, fusil, sac et même la peau de mouton dont on nous a affublés et qui nous donne l'air de véritables sauvages — il est vrai qu'elle nous tient chaud et du reste ce n'est pas le moment de viser à l'élégance.

Espoir et courage, voilà toujours ma devise.

22 janvier 71.

Je vais bien, mais nos affaires vont mal. La bataille du 19 ne nous a pas été favorable ¹⁷. Nous avons donné là, comme ailleurs, avec entrain et passé sans nous plaindre un jour et deux nuits dans la boue. Mais nous étions si mal conduits !

Il a fallu plus de 48 heures pour concentrer et amener les troupes sur le champ de bataille.

200.000 hommes ont été obligés de passer la Seine sur l'unique pont de Neuilly, comme s'il eût été difficile d'établir quatre ou cinq ponts de bateaux pour hâter le mouvement.

Nous étions en armes à trois heures du matin dans l'avenue de Neuilly, et nous n'avons pu nous mettre en marche qu'à dix heures.

Des routes sur lesquelles on comptait se sont trouvées obstruées — des colonnes d'artilleurs se sont égarées; comment ? C'est ce qui est inconcevable. Le premier gamin venu connaît à merveille tous les chemins des environs de Paris et les généraux les ignorent ! Ducrot est arrivé en retard et a tout fait manquer.

Quand nous avons débouché sur le champ de bataille en face de Buzenval (à l'ouest de Paris, dominant l'hippodrome de Saint-Cloud) nous pouvions tout rétablir. Nous étions bien dans la plaine 40.000 hommes, tant gardes mobiles que gardes nationaux. Eh bien ! on nous a tenus en réserve toute la journée, nous et plus de 150 pièces d'artillerie qu'on n'a pas fait monter sur les hauteurs pour cette raison admirable qu'il y avait de la boue. La boue n'a pas empêché les Prussiens d'amener les leurs. Puis est-ce qu'on ne savait pas depuis la

16. Dans « *L'Année terrible* », Victor Hugo exprime le même sentiment par ces vers :
« Ils acceptent le froid, la faim, rien ne les dompte,
Ne trouvant d'impossible à porter que la honte. »

17. Bataille de Montretout-Buzenval. Elle fut le dernier sursaut de résistance pour sauver l'honneur.

veille que le terrain était détrempe ? Etait-il difficile de réquisitionner des chevaux de renfort ? Notre bataillon n'a donné que dans la nuit pour protéger la retraite. C'était lugubre.

Allons, tout est à recommencer. Voilà Chanzy battu et rejeté sur la Mayenne. Quand serons-nous délivrés ?

J'apprends avec plaisir que Trochu est remplacé par Vinoy dans le commandement de Paris ¹⁸. Mais cela ne suffit pas. Que de généraux il faudrait destituer !

31 janvier 71.

Notre honte est consommée. Nous sommes vaincus, bien vaincus, aplatis devant nos vainqueurs ¹⁹.

Paris qui a tant souffert, et si gaiement, Paris qui eut souffert davantage, qui eut accepté la mort, a été livré sans avoir été consulté par ceux qui n'avaient pas su le défendre.

Les Prussiens occupent nos forts, l'armée est rentrée dans la ville, elle a déposé ses fusils, elle sera prisonnière si la paix n'est pas conclue dans trois semaines; notre pauvre capitale paie 200 millions; à ce prix Bismarck veut bien nous permettre de faire venir à grands frais, du fond de la France ou de l'étranger, le pain, la viande et le bois dont nous manquons. Nous pouvons communiquer avec nos chers absents, mais le digne ministre de Guillaume nous impose encore l'obligation de laisser nos lettres ouvertes.

Eh bien ! soit, il verra, du fond de son cabinet noir, ce que pensent de lui et de son maître les gens de cœur dont il voudrait enchaîner la pensée, comme il a enchaîné leurs bras.

Que sont devenues toutes nos illusions ? A quoi nous ont servi ces six mois de lutte acharnée sans trêve, sans repos ? A quoi ce grand soulèvement national qui faisait gonfler nos cœurs d'orgueil et d'espérance ? A quoi les efforts surhumains de notre grand Gambetta, en qui semblaient personnifiées la France et la République ?

A la mort, à la ruine, à la honte.

Ah ! bien heureux du moins ceux qui sont tombés sur les champs de bataille; ils sont morts en héros et ils ne sentent plus les outrages de l'étranger.

Ils ne verront pas le nom de Jules Favre au bas d'une

18. Le 22 janvier, émeute, prélude à la Commune.

19. L'armistice fut signé le 28 janvier 1871 et devait être effectif le 31. Si, au bout de trois semaines la paix n'était pas signée, les troupes de Paris seraient prisonnières. Belfort ne se rendit que le 16 février 1871 et la place de Bitché ne fut remise que le 27 mars. Toutes deux sur l'ordre du gouvernement.

capitulation qui sera la honte éternelle de la France; ils ne verront point le drapeau prussien flotter sur ces forts au pied desquels ils ont si vaillamment combattu; ils n'entendront pas les officiers allemands rire insolemment de nos désastres et se pavaner dans nos rues sous la protection de nos propres canons.

Mais nous, les survivants, nous qui avons cent fois mérité de mourir comme eux, nous assisterons à ce spectacle.

Imagine que la province doit être aussi triste que Paris et qu'on y ressent aussi douloureusement qu'ici les malheurs de la patrie. Mais je ne sais si vous éprouvez au même point que nous la colère que les fautes du gouvernement n'ont que trop justifiée. A Paris on est généralement très irrité contre Trochu, dont l'inaction et l'indécision sont certainement causes des défaites de Chanzy et de Faidherbe. Jamais ce phraseur sentimental n'a cru au succès de l'œuvre qu'il avait si présomptueusement entreprise.

Aussi n'a-t-il jamais osé faire de sortie sérieuse. Il a mis trois mois à organiser la garde nationale qui était pleine de bonne volonté et qui eût été prête en quinze jours. Et lorsqu'il a eu une magnifique armée de 450 à 500.000 hommes, pourvue d'un matériel immense, il ne s'en est pas servi. Il a livré des demi-batailles qui aboutissaient toujours à un échec, parce que la lenteur de nos mouvements donnait aux Prussiens le temps de nous prévenir et que nos vieux généraux idiots, maintenus au pouvoir par camaraderie, ne connaissaient pas les chemins. Le plan de Trochu, ce fameux plan dont tout le monde parlait et que personne n'avait pénétré, consistait tout simplement à attendre les armées de province. Mais pour que les armées de province puissent arriver, il fallait au moins retenir les Prussiens autour de Paris et ne pas leur permettre d'aller battre Chanzy dans l'Ouest et Faidherbe dans le Nord.

Le général n'a rien fait pour cela. Quand le bombardement a commencé à la fin de décembre, les journaux, la population, tout ce qu'il y avait de sensé à Paris n'a cessé de crier aux oreilles de cet entêté Breton: Si les canons prussiens démasquent des batteries du côté de l'Est, c'est pour masquer un mouvement de Frédéric-Charles vers l'Ouest. Ils dégarnissent leur armée de siège, ils vont au secours du duc de Mecklembourg. C'était le moment de leur tomber dessus. Ce qui restait d'ennemis devant Paris n'était pas assez fort pour nous résister et Frédéric-Charles n'était pas encore assez près de Chanzy pour le battre. Trochu n'a rien vu, n'a rien voulu voir,

et il a attendu pour faire un effort désespéré le moment où Frédéric-Charles était de retour avec ses 100.000 hommes.

Ce sont eux qui nous ont arrêtés à Buzenval. Dans quelles conditions a été livrée la dernière bataille, vous le savez par mes précédentes lettres.

Tous les mouvements ont été faits en dépit du bon sens. La date même du combat est la condamnation du général. Comment ! on attend pour faire une sortie que Paris n'ait plus que pour dix jours de vivres (et quels vivres !), de telle sorte que la défaite doit forcément entraîner la reddition de la ville ! C'est inconcevable ! Ah ! M. Trochu, je ne sais si l'Assemblée vous fera payer votre incapacité, votre présomption et votre faiblesse. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que l'opinion publique vous regardera toujours comme l'unique cause de nos malheurs et que si la nation vous pardonne, votre conscience ne vous pardonnera pas.

Paris, morne et affligé, s'occupe maintenant des élections ²⁰. L'opinion est tellement irritée contre le gouvernement, que deux ou trois de ses membres seulement paraissent avoir des chances au scrutin. Gambetta et Dorian passeront sûrement. Mais je ne parierais pas deux sous pour les autres.

La députation de Paris sera composée de radicaux vieux et jeunes. On parle beaucoup de Louis Blanc, Victor Hugo, Schoelcher, Delescluse, Flourens, Rochefort, etc... Ils seront nommés et tant mieux.

Les neuf dixièmes des restaurants sont fermés et la vie est hors de prix dans ceux qui restent ouverts. On mange peu, fort mal et cela coûte fort cher. Si vous voyiez le pain dont on donne 300 grammes par jour à chaque personne, vous le jetteriez avec dégoût, et vous auriez raison si vous en avez d'autre.

Le cheval se vend six francs la livre, le beurre vingt francs, les pommes de terre deux francs cinquante, un œuf coûte 2,50 francs, une côtelette de chien ou une part de chat en civet, 3 francs...

1^{er} février 1871.

G. m'a prêté un pardessus et un pantalon et je me suis

20. Exigées par Bismarck, elles eurent lieu quelques jours plus tard, le 8 février. L'Assemblée devait siéger à Bordeaux. Furent élus pour la Dordogne: A droite, Monteil, avocat, maire de Bergerac. Au centre droit: Mazerat, avocat à Nontron; Delpit, archiviste; de Carbonnier de Marzac, avocat; Daussel, conseiller général; l'amiral Fourichon, ministre du gouvernement provisoire. Sous l'étiquette bonapartiste: Bardi de Fourtou, avocat à Ribérac. Au centre gauche: le marquis Lucien de Maleville, ancien pair de France; le colonel de Chadois, le héros de Coulmiers (J. LASSAIGNE, *Figures parlementaires*). Adolphe Thiers avait été élu également, mais opta pour la Seine par la suite.

hâté de quitter l'uniforme militaire que j'avais presque honte de porter. Me voilà maintenant en bourgeois comme devant, errant dans les rues de Paris et ne sachant trop à quoi employer mon temps.

Vous savez quelle a toujours été ma passion pour la politique. Cette passion, les malheurs de la France n'ont fait que la surexciter; et ne pouvant plus défendre la République par les armes, je voudrais au moins contribuer par la plume et par la parole à la consolider et à la sauver.

5 février 1871 (Paris).

Paris est en ce moment tout entier occupé de ses élections. Plusieurs centaines de clubs et de comités les préparent. Je crains bien que la désunion et les prétentions exorbitantes de certaines fractions du parti socialiste n'amènent le triomphe au moins partiel, des Orléanistes et des Cléricaux.

Cependant, nos grandes illustrations démocratiques ne sont pas mises de côté et les noms de Louis Blanc, Victor Hugo, Edgar Quinet, paraissent devoir tenir la tête de la liste. Gambetta sera élu à une grande majorité. On croit qu'il aurait sauvé la France sans l'ineptie de Trochu et les menées réactionnaires. J'admire plus que personne ce grand citoyen et tenant compte de l'état de la province et des sales intrigues des Bonapartistes, je n'ai presque plus le courage de blâmer son décret dictatorial sur les élections ²¹. Le gouvernement de Paris vient de le casser. Il s'en mordra les doigts. Affecter de la générosité envers les hommes du 2 décembre, c'est pure folie.

Mais il faut avant tout en France être chevaleresque, le gouvernement a cru l'être, il est simplement bête. C'est toujours le mot de Fontenoy, « tirez les premiers ! »

J'avais écrit le journal de ma campagne, mais j'ai dû le brûler à Buzenval pour allumer du feu.

Bordeaux, 13 février.

Si vous venez avant de savoir où je demeure, vous me trouveriez à l'Assemblée.

Le résultat des élections de province m'a profondément

21. Le décret frappait d'inéligibilité quiconque avait servi Napoléon III comme préfet, ou sous-préfet, ou avait accepté une candidature officielle. Bismarck protesta vigoureusement.

attristé ²². Qu'allons nous devenir, mon Dieu, avec un ramassis d'Orléanistes taillés dans la peau des anciens candidats officiels de l'Empire ?

Nous allons faire une paix honteuse et dans six mois nous aurons un roi. Les élections de la Dordogne surtout m'ont épouvanté, rien que des réactionnaires, des légitimistes ou soi-disant tels. C'est écœurant.

Je vais chercher Alcide Dusolier ²³ demain matin, tâcher de voir Gambetta et leur proposer à tous deux de faire une conférence publique au profit des blessés sur le siège de Paris.

J'ai voyagé gratis en première grâce à M. Picard, mais j'ai mis trente-six heures à venir à Bordeaux et je n'ai pas dormi. Je tombe de sommeil.

14 février, Bordeaux.

L'Assemblée paraît bien réactionnaire. L'affront fait à Garibaldi m'a indigné ²⁴. M. Thiers est maître de la situation. Il est trop habile pour démasquer tout de suite ses batteries. Ainsi il porte à la présidence de la Chambre M. Grévy et il maintient au pouvoir Jules Favre et Picard.

Il veut sans doute achever de les user ²⁵.

*
**

Les lettres d'Antonin Debidour s'interrompent pour un temps. Son père était parti pour Bordeaux dès qu'il sut que son fils s'y trouvait. C'est lui qui prend la plume maintenant

22. Les monarchistes exploitèrent le désir de paix du pays las et contristé. Les républicains voulaient continuer la guerre. Ce fut plus pour cette raison que par choix politique que le peuple vota en masse pour les monarchistes et les cléricaux (plus de 400 sur 650 députés).
23. Alcide Dusolier (1836-1918), était né à Nontron. Secrétaire de Gambetta à Tours, en 1870. Député de Nontron de 1881 à 1885. Sénateur, puis questeur de 1885 à 1912, date à laquelle il ne sollicita pas le renouvellement de son mandat. Avocat et homme de lettres, c'est grâce à lui que le romancier du *Moulin du Frau*, Eugène Le Roy, connut l'audience du grand public.
24. Garibaldi, qui avait sollicité et obtenu un commandement dans les Vosges, avait été élu représentant dans plusieurs de nos départements. Il était venu à l'Assemblée pour décliner le mandat et remercier. Sa voix fut couverte par les clameurs des droites coalisées. M^{me} Octave de Saint-Martin, dans sa correspondance évoquée note 3, écrit à la date du 16 février 1871: « Garibaldi est entièrement déchu, il est temps qu'il quitte le sol français ». Tout à l'opposé, Victor Hugo démissionnera de son mandat, le 8 mars, pour protester contre le refus de l'Assemblée de valider l'élection de Garibaldi « vu qu'il n'est pas Français ». « Messieurs, dira-t-il, Garibaldi est le seul des généraux français engagés dans cette guerre, qui n'ait pas été vaincu ».
25. Très populaire, élu dans 27 départements, dont la Dordogne, ni légitimiste, ni cléricale, Thiers fut désigné comme chef de l'Etat, car il personnifiait l'idée de la paix. La majorité lui fit assumer la responsabilité d'une paix forcément humiliante. Ayant opté pour la Seine, il fut remplacé en Dordogne par Pierre Magne, centre droit bonapartiste (J. LASSAIGNE, *op. cit.*).

et voici les récits qu'il adressa à sa femme, restée à Nontron, dans les jours qui suivirent son arrivée.

15 février.

Ce matin, dès le lever, j'ai continué pérégrinations et recherches. Je suis allé partout, à la Questure, dans les hôtels, à la Préfecture, chez Jules Simon, chez Pelletan, au Rectorat. Je n'ai pu trouver Antonin. Il y a ici un désarroi, un désordre, un tohu-bohu dont tu ne peux te faire une idée. C'est à peine si on peut circuler dans les rues; dans les cafés les plus fréquentés c'est impossible. Il ne faut pas songer à manger dans les grands hôtels avant d'avoir fait queue pendant deux heures. Aussi m'estimé-je fort heureux de me trouver dans un petit.

Vers deux heures, je suis allé me présenter à la porte qui conduit à la tribune des journalistes. Là je l'ai aperçu au milieu de vingt autres. Je l'ai appelé, nous nous sommes précipités dans les bras l'un de l'autre. Juge si nous nous sommes embrassés !

Antonin est maigre, mais il se porte bien. Il n'a plus les longs cheveux dont parlait Hilaire, mais il a conservé ses favoris. Bref, après les fatigues et les privations endurées pendant cinq longs mois, il fait très bonne figure. Il y a tant d'énergie dans cette âme-là !

16 février.

Nous ne nous séparons plus, Antonin et moi. Ce matin je l'ai conduit à un restaurant des plus en renom et après une heure d'attente, nous avons été assez heureux pour nous asseoir à une petite table où nous avons été bien servis, ma foi, et où nous nous sommes oubliés, lui causant et mangeant et moi écoutant pendant deux heures qui m'ont paru durer deux minutes !

Ils sont restés plusieurs fois, ses camarades et lui, 48 heures sans avoir rien à se mettre sous la dent. Une fois on les a laissés quatre jours sans autre chose qu'un morceau de biscuit gros comme une pomme et dur comme un caillou. C'est là qu'en essayant de mordre dans ce biscuit il s'est cassé une dent de devant. Et avec cela — 15° de froid, plus de paille pour se coucher, pas de bois pour se chauffer, tâcher de dormir sur la dure et encore, quelques minutes seulement, sous peine d'être congelés. Il ne s'est jamais plaint et a trouvé

tout simple de souffrir ce qu'il a souffert et de courir les dangers qu'il a courus.

Hier soir, à la sortie de l'Assemblée, j'ai assisté à la plus magnifique ovation qu'un homme puisse recevoir, à moins qu'il ne s'appelle Victor Hugo ²⁶. Dès que la foule l'a vu apparaître sur les degrés du Grand Théâtre (où siège l'Assemblée), des cris frénétiques sont sortis de cinquante mille poitrines : « Vive Victor Hugo ! Vive le proscrit ! Vive la République ! » Il a voulu répondre par quelques mots, mais les cris ont étouffé sa voix. La garde nationale qui devait protéger la sortie des députés a été bousculée.

Citoyens armés et non armés, tout s'est confondu dans un désordre dont tu ne peux te faire une idée.

Victor Hugo a été enlevé de force et porté au milieu de la foule : c'était à qui se précipiterait, au risque de se faire écraser mille fois pour lui serrer la main ou toucher ses vêtements qui ont été mis en lambeaux. On a mis demi-heure (*sic*) avec les peines les plus inouïes pour lui faire traverser la place et le faire réfugier au Café de Bordeaux, qui est en face du Grand Théâtre.

Il est arrivé là, brisé d'émotion et de fatigue, suffoqué, presque asphyxié.

Nous avons voulu fermer les portes, mais tout à coup, elles ont volé en éclats et la foule s'est précipitée, renversant tout sur son passage et criant toujours : « Vive Hugo ! Vive le proscrit ! Vive l'exilé ! Vive la République ! »

« Crions tous : Vive la République », a-t-il dit au milieu de ce tumulte, « mais crions surtout Vive la France ! car jamais la pauvre mère meurtrie n'a eu plus besoin du secours de tous ses enfants ». C'est tout ce qu'il a pu dire, il étouffait.

J'étais à côté de lui ; je suis monté sur un tabouret : « Citoyens, ai-je dit, « au nom du grand patriote que vous acclamez tous, retirez-vous si vous ne voulez pas briser à jamais cette poitrine généreuse ! » — « Oui, oui, retirons-nous ! sortons ! ne laissez plus entrer personne !, etc..., etc... ».

Bref, la foule qui était au dehors refoulant celle qui était au dedans, il a fallu recourir à la force armée pour faire évacuer le café et laisser respirer notre cher grand poète.

Te dire ce que j'ai ressenti de plaisir, lorsque me souriant

26. Victor Hugo avait été élu le 8 février, en seconde place, après Louis Blanc. Il avait quitté Paris le 13 pour se rendre à l'Assemblée à Bordeaux, où il présidait les réunions de la « gauche radicale ».

avec son air triste il m'a tendu la main, je ne saurais te l'exprimer. Son fils Charles et une autre personne l'ont ensuite emmené par une porte dérobée.

Puis est venu le tour de Louis Blanc, mais l'enthousiasme a été moins grand.

...La tenue de l'Assemblée laisse entrevoir de grands orages. La droite est d'une intolérance extrême, cherchant toujours à étouffer la voix des orateurs de la gauche. Un fait entre cent: un membre de la droite ayant demandé que la Chambre nommât immédiatement des questeurs pour faire respecter les députés de la majorité qui étaient continuellement injuriés au dehors. Floquet s'est levé à gauche: « Précisez les injures. Précisez si vous l'osez ! Prenez-vous donc pour une injure le cri de vive la République ? Eh bien ! sachez que vous n'empêcherez jamais les deux cent mille citoyens qui vous entourent de le pousser. Et nous, nous ne cesserons jamais aussi de crier Vive la République ! » Ce cri retentit aussitôt sur tous les bancs de la gauche et dans les tribunes — la droite se lève et crie: Vive la France ! Les cris s'échangent de tous les côtés, l'animation et le désordre sont au comble. Que sera-ce, grand Dieu, quand arriveront les grandes questions ?

Immense déploiement de forces autour de l'Assemblée, la place est garnie de gardes nationaux, de lanciers et de gendarmes à cheval. Les fossés du Chapeau rouge et les quais sont occupés par des cuirassiers, les fossés de l'Intendance et les Quinconces par la ligne. Il faut sans doute que l'Assemblée ait bien peur.

17 février.

La situation devient de plus en plus critique à Bordeaux; la corde est tendue autant qu'elle puisse l'être. L'Assemblée se défie de la population et de la garde qui ne cessent de crier *Vive la République* et celles-ci n'ont aucune sympathie, tant s'en faut, pour une Chambre dont la majorité rappelle les plus mauvais jours de nos époques réactionnaires. La gauche est exaltée, c'est vrai — on le serait à moins — mais elle est cependant beaucoup moins passionnée que la droite, dont la colère ne connaît plus de bornes.

Aujourd'hui, il n'y a plus moyen d'arriver à l'Assemblée, tous les abords en sont gardés à plus d'un kilomètre par d'innombrables bataillons de cuirassiers, de lanciers, de chasseurs à pied, de ligne, d'infanterie de marine. Seuls les députés

et les journalistes ont pu franchir ce cordon redoutable; moi qui avais une carte de tribune publique, je n'ai pas pu arriver et bien d'autres sont dans le même cas. La circulation est interdite aux piétons et aux voitures. La population est exaspérée — on n'entend de tous côtés que des cris d'indignation. Le bruit général est que la majorité veut avoir une émeute, pour se donner le prétexte de transférer le siège de l'Assemblée à Poitiers ou à Clermont-Ferrand, où elle est sûre que les compatriotes de M. Rouher la laisseront en toute liberté tripoter tout ce qu'elle voudra. Mais j'espère bien que la population bordelaise, quoique son esprit soit bien surexcité, sera assez sage pour ne pas tomber dans le piège.

Sois tranquille pour ce qui nous concerne, ma prudence est là pour veiller.

19 février, Bordeaux.

...Je viens d'assister à l'Assemblée et j'ai fait le compte rendu dont Antonin était chargé pour la dernière fois. Ses occupations au ministère vont désormais absorber tous ses instants ²⁷. Thiers a fait connaître aujourd'hui la combinaison du nouveau ministère: Affaires étrangères, Jules Favre; Intérieur: Picard; Instruction publique: Jules Simon, etc... Puis il a fait une déclaration au nom des membres du gouvernement qui a été couverte d'applaudissements de l'Assemblée, surtout lorsqu'il a dit que les bases de la paix seraient vigoureusement discutées et *qu'elle ne serait acceptée que si elle était honorable*.

Les négociateurs partent ce soir pour Versailles. Une commission de 15 membres les accompagne. Picard part aussi ce soir pour Paris... » ²⁸.

*
* *

Après un rapide voyage à Paris, porteur de dépêches et d'instructions du gouvernement, Antonin Debidour alla à

27. Le 18 février, Antonin Debidour, remarqué pour ses compte-rendus des séances de l'Assemblée, par Picard, devient son secrétaire particulier au ministère de l'Intérieur. Un congé accordé par Jules Simon conserve sa position dans l'Université. Il est installé à la Préfecture pour ses nouvelles fonctions.

28. Il accompagne Jules Favre. A Versailles était installé le roi de Prusse, devenu empereur d'Allemagne. L'armistice expirait. Il fut prorogé jusqu'au 22 février, pour permettre les âpres discussions entre Bismarck et Thiers. Les conditions de la paix: cession à l'Allemagne de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, paiement d'une contribution de guerre de cinq milliards de francs, furent acceptées le 1^{er} mars par l'Assemblée nationale, à la suite d'un vote silencieux. Les ratifications du traité de paix furent échangées le 3 mars. En vertu des conventions, les troupes allemandes qui avaient défilé dans Paris le 1^{er} mars — en l'absence de l'empereur Guillaume — en sortirent le 3.

Nontron, le 12 mars, voir sa famille. De retour à Paris, où l'insurrection qui préluda à la Commune avait éclaté le 18 mars, il écrit à sa fiancée:

Paris, 19 mars.

...Hélas ! pourquoi faut-il qu'au moment où je voudrais vous dédommager de mon long silence par la plus libre et la plus large expansion de mon cœur, de tristes préoccupations viennent arrêter mes élans et paralyser ma plume ?

Est-ce le moment d'écrire des lettres d'amour quand notre pauvre République sombre dans l'anarchie, quand l'insurrection des forcenés de Belleville est maîtresse de Paris, quand tous les bons citoyens tremblent à la pensée des excès que peuvent commettre ces extravagants et des conséquences que doit avoir leur triomphe au point de vue du bonheur de la France ?

Où ma chère amie, la terrible insurrection que la province redoutait depuis plusieurs semaines et que le gouvernement, et surtout la Chambre, n'ont pas su prévenir en prenant une attitude franchement républicaine, cette insurrection a éclaté; et presque sans coup férir elle s'est rendue maîtresse de la capitale. Tout le monde dans le ministère a perdu la tête. Les généraux ont montré une incapacité et une mauvaise volonté dont rien n'approche. Les soldats ont refusé de tirer. Hier matin les émeutiers n'occupaient que les faubourgs, hier soir ils étaient à l'Hôtel de Ville. Ce matin ils se sont emparés de toutes les administrations, de l'Imprimerie nationale, des télégraphes. Leurs affiches couvrent les murs. Ils vont faire procéder aux élections pour la Commune ²⁹.

Si au moins l'immense majorité de la population, qui, au fond désapprouve ces agitations, avait le courage d'y mettre légalement un terme par ses votes ! Mais cela n'arrivera pas et quand même cela aurait lieu, la province serait toujours effrayée par ce qui vient de se passer, par l'assassinat des généraux Clément Thomas et Leconte, par le drapeau rouge, que sais-je encore. Nous aurons cette fois la réaction, la vraie réaction. Que deviendrons nous alors, nous qui aimons la République malgré tout et qui ne la rendons pas responsable ni des menées des émeutiers, ni des lâchetés des intriguants et des traîtres ?

Tout le gouvernement est à Versailles ³⁰. Je m'y rendrai

29. Préparée par les sectes socialistes, elle fut constituée le 26 mars. On avait voté à gauche à Paris le 8 février.

30. Versailles avait été évacuée le 11 mars par les Allemands.

demain pour l'ouverture de l'Assemblée. Je ne sais pas du tout ce que je vais faire. Si le gouvernement actuel tombe je ne suis plus rien. Si Picard reste aux affaires, mais au profit d'un roi quelconque, je l'abandonne. Dans les deux cas je serai fort embarrassé de ma personne. Tout cela est bien triste, mais j'ai la consolation d'avoir fait mon devoir et cela me rend fort.

J'ai parcouru hier les quartiers insurgés. Montmartre en particulier. J'avais emporté un pistolet, mais je n'ai point eu à m'en servir, personne ne m'a rien dit.

24 mars 71.

...Jamais depuis que la France existe, elle ne s'était trouvée dans une situation aussi épouvantable. Le pays ruiné, démembré, occupé par l'étranger, Paris au pouvoir d'une bande de brigands dont les mots de ralliement sont assassinat et brigandage, la légalité proscrite, le gouvernement relégué à Versailles, l'armée désorganisée, la nation terrifiée, voilà notre bilan.

23 mars (à son père).

Nous sommes en pleine guerre civile. Avant trois jours il y aura une bataille dans les rues de Paris. Le comité de l'Hôtel de Ville annonce ce matin dans une proclamation qu'il est décidé à *briser toutes les résistances*.

L'immense majorité de la population, qui aime l'ordre et qui souffre des pilleries et des violences des Bellevillois, se rangera sans doute autour des maires et des représentants de Paris qui se conduisent depuis le commencement des troubles avec un courage et un patriotisme au-dessus de tout éloge. Des manifestations en faveur du rétablissement de la légalité ont déjà eu lieu. Les insurgés ont tiré dessus, bien qu'elles fussent faites par des citoyens sans armes. Hier il y a eu de cette façon 9 morts et 22 blessés dans la rue de la Paix. De pareils procédés n'ont rien d'étonnant de la part des assassins de Clément Thomas et de Leconte.

Tout Paris est bouleversé par ces sauvages qui traitent notre capitale comme une ville prise d'assaut. Ils ont établi partout des postes qui empêchent à peu près toute circulation. Ils arrêtent et frappent les passants.

Paris n'avait plus de voitures, maintenant il n'a plus d'omnibus. On est exposé à s'entendre interpellé à chaque instant par des repris de justice qui s'intitulent ministres ou généraux et qui n'ont que le mot de Cambronne à la bouche.

Que ne puis-je l'envoyer le journal officiel tel qu'ils le rédigent depuis 3 jours ?

Le style de ces chaudronniers et de ces maçons ivres ferait rire, si les circonstances étaient moins graves et si sous les ineptes déclarations de ces idiots féroces, ne s'entrevoyait une effrayante réalité qui s'appelle pillage, meurtre, brigandage, comme tu voudras enfin, mais tout le contraire de liberté et de république.

Ils ont cyniquement cherché à démontrer que l'assassinat des deux généraux était une action juste, irréprochable. Aujourd'hui ils ont fait des progrès, ils ne parlent même plus du drame d'hier. Ils ont fusillé à bout portant une foule inoffensive, cela leur paraît si naturel qu'ils ne croient pas seulement devoir donner au public la moindre explication d'un fait aussi monstrueux.

Ils ont supprimé certains journaux, ils menacent tous les autres d'une *répression sévère* si l'on continue à contester leur sacro-sainte autorité. Ils ont expulsé de force un certain nombre de maires, ils ont emprisonné M. Bonjean, ils font craindre le même sort à tous les magistrats qui par un sentiment facile à comprendre ont suspendu le cours de la justice. Le brave Chanzy est par eux retenu comme otage et ils ne dissimulent pas qu'ils sont décidés à le tuer si un seul des leurs vient à tomber.

Au point de vue économique ils ont aussi organisé l'anarchie et le désordre avec une audace inouïe. Naturellement, les loyers suspendus pendant la guerre ne seront pas payés ce mois-ci et, en outre, comme si cela ne suffisait pas pour ruiner et désespérer les propriétaires, ils décrètent que jusqu'à nouvel ordre et pour *maintenir la tranquillité* (ce sont leurs expressions), ces malheureux, de même que les maîtres d'hôtel, ne pourront congédier leurs locataires. Ils se sont emparés des caisses publiques, ont imposé à la Banque une rançon d'un million (ce ne sera probablement pas la dernière), ils font chez les habitants des réquisitions en argent et en nature.

Un de ces jours ils pilleront purement et simplement les magasins. Enfin, l'état de Paris ne me paraît pouvoir mieux être défini que par ces mots : brigandage organisé.

Pourtant, comme je te le disais au début, la résistance commence à former ses rangs.

Hier soir déjà, deux arrondissements étaient occupés par des bataillons qui veulent le rétablissement de l'ordre. L'amiral

Saisset, très populaire à Paris, a été nommé commandant de la garde nationale. Il a choisi pour chef d'état-major un républicain éprouvé, le colonel Schoelcher. J'espère que ces deux bons citoyens parviendront sous peu à rallier autour d'eux tous ceux qui leur ressemblent, c'est-à-dire qui veulent le triomphe de la République avec la liberté et la concorde pour appui.

Le commandant de l'armée prussienne (qui occupait encore les forts de l'Est et du Nord) a écrit à Jules Favre, que si l'ordre légal n'était pas rétabli, il allait recommencer le bombardement et ce n'est qu'à grand peine et à force de promesses que le ministre des Affaires étrangères a pu obtenir quelque délai ³¹.

Le gouvernement est à Versailles, fort en désarroi. Les ministres ne savent plus où sont leurs ministères. Je ne fais plus rien à l'Intérieur, je passe toute la journée à la Chambre et le soir il faut que je vienne à Paris pour porter ma copie et veiller à l'impression du journal.

Je ne sais comment tout cela se terminera. Quoiqu'il arrive, ma foi restera la même et en dépit des sots qui la calomnient comme des coquins qui la déshonorent, j'aimerai et je servirai jusqu'à la mort la République.

Paris, 6 avril 71.

Je confie cette lettre à un de mes amis qui par une heureuse chance, a pu obtenir de quitter Paris. Pour moi, j'y suis retenu depuis quatre jours. J'ai failli me faire fusiller par les Communeaux (*sic*) à Châtillon lundi dernier. Aussi resté-je bien tranquillement à Paris depuis ce jour. La Commune fait bien des extravagances et je ne puis l'approuver, mais le gouvernement de Versailles et surtout l'Assemblée, commettent bien des fautes.

La situation est épouvantable. Si l'Hôtel de Ville triomphe, nous sommes en pleine anarchie. Si les ruraux ont la victoire (comme c'est probable), nous sommes en pleine réaction.

Je ne veux plus m'associer, même indirectement, à la politique de M. Picard et du gouvernement de Versailles. Cela répugne trop à ma conscience ³².

31. Les Allemands prenaient prétexte de ces troubles pour interrompre le mouvement de leur évacuation et retarder le retour des prisonniers. Thiers dut solliciter auprès d'eux la permission de former une armée pour reprendre Paris.

32. L'armée versaillaise canonne Paris depuis le 20 avril.

Paris, 18 avril 71.

Toujours la même situation, des canonnades épouvantables à Châtillon et à Neuilly. On se bat jour et nuit, Paris est fort triste. L'Assemblée de Versailles est de plus en plus bête et réactionnaire. Quel dommage que la Commune ne soit pas composée d'hommes assez intelligents, assez connus et assez raisonnables pour s'imposer à l'opinion publique. Les hommes qui sont à l'Hôtel de Ville auront beau faire, on ne les prendra jamais au sérieux et c'est déplorable, car tout esprit de parti mis de côté, je suis convaincu qu'ils ont le droit pour eux.

Je vais peut-être entrer un de ces jours à *l'Avenir national*. Je travaille beaucoup à une étude historique sur nos lois électorales depuis 1789.

7 mai 71, Montlhéry.

Je n'ai pu sortir de Paris que depuis trois jours avec un de mes amis. Nous avons eu des aventures étranges. Nous avons pourtant fini par arriver à Versailles. Je ne voulais plus rester auprès de M. Picard et nous nous sommes mis en route aujourd'hui pour le Périgord. Nous ne sommes pas allés bien loin, car nous couchons à Montlhéry. Nous pensons prendre demain le train à Saint-Michel.

Quel plaisir j'aurai à te revoir, mais j'ai le cœur navré par tout ce que je vois et entends depuis six semaines. Quand tu sauras au juste ce qui s'est passé à Paris et Versailles, tu ne blâmeras plus la détermination que j'ai prise. Un républicain ne peut plus servir le gouvernement de M. Thiers. Je regrette bien vivement d'avoir cru que ce vieux fourbe ferait les affaires de la liberté. C'est une école que j'ai faite. Cela ne m'arrivera plus.

*
**

La Commune était vaincue. Les Versaillais se rendirent maîtres de Paris le 21 mai 1871. Le calme allait revenir. Au fil des événements l'opinion d'Antonin Debidour avait évolué. D'abord révolté par les excès et les assassinats de la Commune, il a ensuite reconnu la valeur de certains de ses membres et n'a pu admettre, en conscience, la répression féroce de Thiers. Il paraît juste d'insister sur ces deux aspects de sa pensée.

Il reprit ses études interrompues et passa l'agrégation d'histoire en août 1873. En novembre 1877 il était reçu docteur ès-lettres avec une thèse de 481 pages: « La Fronde angevine.

Tableau de la vie municipale au XVII^e siècle », et une thèse en latin de 75 pages, sur l'Impératrice Théodora : « De Theodorâ Justiniani Augusti uxore ».

Professeur à Angers — après l'avoir été à Périgueux —, il fut nommé à la Faculté de Nancy, dont il devint le doyen en 1886. Inspecteur général de l'Enseignement secondaire en 1890, il termina sa carrière comme professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne.

Antonin Debidour ne varia pas dans ses idées. Il resta républicain jusqu'à la fin.

En avril 1900, alors inspecteur général de l'Instruction publique, il est invité à présider le banquet annuel de l'Association des anciens élèves du Lycée de Périgueux. Il y avait été pensionnaire avant d'y être professeur. « Le lycée, dit-il, où j'avais tant vécu par le cœur comme par l'esprit ». A l'issue du banquet, il prononce un discours ³³ : « Au déclin de la vie je me retrouve dans ces murs où j'ai grandi, où j'ai laissé quelques-unes de mes années les plus laborieuses, les plus fécondes, et je le dis bien haut, les plus heureuses ». Et cependant : « l'Alma mater ne nous traitait pas en enfants gâtés ». Il évoque « deux hommes redoutables, devant qui nous n'étions jamais qu'à moitié rassurés, sans doute parce que notre conscience n'était pas absolument nette » : le proviseur et le censeur. Puis son hommage va au personnel enseignant de l'époque : « Nos professeurs étaient presque tous des hommes distingués, et tous sans exception, des hommes de devoir qui, alors même qu'ils nous apprenaient peu de choses, travaillaient du moins consciencieusement et avec succès à faire de nous des esprits justes et des âmes droites ». Et il donne un témoignage d'affection à son ancien professeur d'histoire, M. Lolliot, « dont l'enseignement si viril, si net, me servit de modèle... lorsque, par suite de sa fin prématurée et à jamais regrettable, je fus appelé à l'honneur de lui succéder ». Il exalte enfin « Cette Université nationale... régulatrice morale de la France moderne, à qui nous devons de n'avoir jamais oublié nos droits, non plus que nos devoirs; cette Université, foyer de lumière et de liberté, source de patriotisme et d'humanité; cette Université qui, répudiant tout préjugé, tout fanatisme, et toute haine et tout égoïsme, n'a jamais fait appel, pour nous convaincre et nous entraîner, qu'à notre raison, à notre droiture, à notre naturelle équité... ». « L'Université qui

33. *Journal de la Dordogne*, 22 avril 1900.

n'élève pas les enfants pour en faire des danseurs ou des diseurs de rien, mais pour en faire d'honnêtes gens, respectueux du droit d'autrui, et de bons citoyens, respectueux des lois »...

Paroles à méditer, et qui rendent de nos jours un son bien singulier.

Elles nous éclairent sur la source profonde où Antonin Debidour a puisé les qualités morales qui « crèvent » le texte de ses lettres. D'abord, et sans nul doute, les doit-il à l'exemple familial, aux principes que lui inculquèrent ses parents. Mais il les doit aussi à la formation qu'il reçut de ses maîtres au Lycée de Périgueux; aux traditions qui lui furent transmises par « cette Université nationale qui nous a faits à son image ».

Tels maîtres, tels disciples. Cette Université pouvait être fière de son élève et de la récolte qui avait levé après les semailles.

Antonin Debidour mourut en février 1917, avant d'avoir vu la victoire de la France et de ses alliés, qui rachetait la défaite des années terribles. Il n'avait pu se remettre de la perte de son fils aîné, Louis Debidour, qui avait été professeur au Lycée de Rouen, et mourut pour la France le 25 septembre 1915, à Auberive, en Champagne.

C'était, on le voit, une tradition dans la famille de bien servir son pays.

M^{me} R. BLANCHERIE et Pierre AUBLANT.

SIX PORTRAITS D'ANCIENS EVEQUES DE SARLAT

Dans le compte rendu de la séance de notre Société en date du 1^{er} avril 1880 (t. VII, p. 181), Dujarric-Descombes appelait l'attention sur d'anciens portraits d'évêques de Sarlat peints sur toile, qui se trouvaient dans la sacristie ou au presbytère de la cathédrale de cette ville, et souhaitait qu'on cherche le moyen de les reproduire. Sur la proposition du Président, qui était alors le D^r Galy, MM. de Gérard et Tarde furent chargés de s'occuper de cette question.

Depuis lors, il ne semble pas que la chose ait beaucoup avancé. Cependant, les portraits de Mgr de Montesquiou et de cinq autres évêques ont été classés parmi les objets mobiliers le 5 décembre 1908. Mais on ignore tout de l'identité des évêques représentés, comme de celle des artistes : aucune signature n'est apparente dans l'état actuel des tableaux. Tout au plus sait-on qu'un portrait de Mgr de Chaulnes est cité le 18 décembre 1736 dans l'inventaire des biens laissés par feu de la Pomarède et, le 9 juin 1741, dans celui des biens de Françoise de Guat de Lavelle, veuve de Jean de Selves (minutes de Lagrange). Bouffanges, dans sa « Revue du pays sarladais », rapporte qu'il y avait avant 1793 dans la salle synodale du palais épiscopal « quelques tableaux, dont ceux des évêques François de Fénelon, de Gady, de Chaulnes, de Beauvau, de Montesquiou ». Un portrait de Mgr de Ponte d'Albaret, qui aurait appartenu à l'abbé Audierne, est cité par P.-J. Credot dans son ouvrage sur Pierre Pontard, évêque constitutionnel de la Dordogne, en 1893.

En 1967, les portraits étaient encore dans la sacristie de la cathédrale de Sarlat. Trois d'entre eux portaient au dos, collée sur la toile, une étiquette sur papier, faite au pochoir, attribuant les identités suivantes : de Salignac-Fénelon, de Beauvau du Rivau, Henry-Jacques de Montesquiou. Les étiquettes des autres tableaux (dont l'emplacement était visible) étaient tombées par l'effet de l'humidité ambiante. Ces attributions, apocryphes, ont peut-être été placées à l'époque du classement.

I. — PORTRAIT PRESUME DE PIERRE-FRANÇOIS DE BEAUVAU DU RIVAU

Toile rectangulaire dont le côté supérieur est arrondi en « chapeau de gendarme ». Dimensions cadre compris : haut. 0 m 70 dans l'axe, 0 m 65 sur côtés; larg. 0 m 54. Cadre formé d'une baguette étroite, moulurée en bois doré gravé, fin XVII^e siècle.

Le personnage de forte stature est vu en buste. La tête forte, est tournée de trois quarts vers la gauche. La musculature est puissante, les joues épaisses et tombantes; avec un double menton proéminent et rond. Le nez est lourd et bien marqué. Les yeux sont bruns, les paupières rougies; l'arcade sourcilière droite se relève avec un épais sourcil broussailleux. Les lèvres charnues sont surmontées d'une épaisse moustache. La lumière est concentrée sur ce visage de couleur très chaude, ocre et rouge, aux ombres brunes. Tout le reste se perd dans le fond très sombre; les cheveux bruns, un peu roux, semblent une perruque ample et tombante, à la mode Louis XIV.

On ne voit du vêtement que le camail noir, portant liséré et boutons rouges, relevé au coude pour laisser apparaître la doublure rouge. Le rabat, noir bleuté, est bordé d'un liséré blanc. Sur le tout, la croix pectorale, petite, en or, est tenue par une courte cordelière rouge.

Rien ne semble s'opposer à ce que ce portrait soit bien celui de Pierre de Beauvau. La facture large visant au réalisme, l'intérêt de l'artiste pour la psychologie du modèle, sont dans la ligne du portrait du XVII^e siècle. L'aspect de la coiffure correspond aussi à l'époque. L'autorité et la majesté qui émanent de ce visage paraissent s'appliquer à ce prélat qui donna à la cathédrale de Sarlat son mobilier somptueux, dont il ne reste aujourd'hui que des stalles du chœur et peut-être quelques rétables.

Pierre de Beauvau fut évêque de Sarlat du 15 août 1688 à sa mort, le 23 octobre 1701. Il fut inhumé, selon son désir, dans le « nouveau cœur » (*sic*) « vis-à-vis de l'aigle »...

II. — PORTRAIT PRESUME D'HENRY-JACQUES DE MONTESQUIOU

Toile rectangulaire à gros grain, protégée au dos par une toile fine. Dimensions: haut. 1 m 35; larg. 0 m 97. Cadre



Tableau I

formé d'une moulure sculptée d'un faisceau de feuilles de laurier liées par un ruban (larg. 0 m 075).

Le personnage est vu de face, jusqu'aux genoux, assis dans un fauteuil au dossier de cuir carré. Un rideau oblique occupe le fond. Le visage est légèrement tourné vers la gauche. Les traits sont pleins, larges, un peu gras, avec un gros nez rond, de grosses joues pleines. Les prunelles marron donnent un regard spirituel et lumineux; les paupières sont bouffies sous des arcades sourcilières très arquées et des sourcils fournis. Les lèvres jointes comme pour persifler, livrent un sourire un peu narquois. Un léger duvet blenté couvre la lèvre supérieure. La chevelure ou la perruque, argentée et bouclée, s'arrondit autour de la tête. Les coudes reposent sur les bras du fauteuil et les mains aux doigts gras retiennent le manteau rouge qui tombe des épaules en laissant voir sa doublure vermillon. La soutane violette a viré au bleu; elle porte sur le devant un liséré et des boutons rouges, très serrés. Une collerette de dentelle sort des manches. Le rabat est très large, la ceinture est un simple ruban noué à gauche. La croix pectorale est en bois, encadrée d'argent. La tonalité est chaude dans l'ensemble avec des ombres brunes sur les chairs. La facture est large par coulées de peinture le long des reliefs des plis, mais aussi fluide, par plis obliques formant de beaux drapés. On constate toutefois de nombreux repeints et le vernis altéré recouvre la toile d'une croûte de résine jaune.

Ce portrait de très belle facture, d'un artiste de qualité, laisse l'impression d'élégance, de raffinement et peut-être de scepticisme que l'on prête volontiers aux grands prélats du XVIII^e siècle. Mais rien d'autre n'autorise l'identification avec Henry-Jacques de Montesquiou, évêque de Sarlat du 3 mai 1747 à sa mort, le 19 janvier 1777. De plus, un autre tableau porte ce nom avec davantage de vraisemblance. On pourrait alors penser à Joseph-Alphonse de Valbelle, évêque en 1721 et 1722, ou Denis-Alexandre Le Blanc, évêque de 1722 à 1747.

III. — PORTRAIT D'UN EVEQUE ANONYME

Toile rectangulaire. Dimensions: haut. 0 m 80; larg. 0 m 60. Cadre formé d'une moulure simple, étroite, sans ornements.

Le personnage est vu en buste tourné de trois-quarts vers la gauche. Le visage, de couleur un peu terne, est celui d'un homme âgé, fin, au sourire bonhomme. Le front très large



Tableau II

est sillonné de nombreuses rides. Les yeux aux prunelles marron sont peu enfoncés sous des arcades sourcilières noires très arquées. Le nez droit et long est arrondi du bout. Les lèvres, arquées, sont rose vif. Les cheveux argentés sont tirés en arrière sur le front, mais de belles mèches tombent sur les oreilles et bas sur la nuque. Sous le visage, un rabat noir au liséré blanc.

Le camail est gris cendré, nuancé de pervenche aux lisérés rouges. On aperçoit le capuchon doublé rouge. La croix pectorale en or est courte. La main droite dépasse du camail, les doigts longs, fins, en fuseaux, se posent sur un livre incliné. Sur la reliure de cuir, on peut lire au dos « *Biblia sacra* » et, sur le plat, des armes en partie cachées. Celles-ci, traitées négligemment, laissent cependant voir sur un écusson ovale d'azur un chevron surmonté de deux taches assez informes. Le fond du tableau est rougeâtre. La facture, assez fine, ne manque pas de qualité dans le visage spirituel. Mais le peintre semble avoir porté peu d'attention aux matières. Aujourd'hui la toile est très abîmée et couverte de nombreux repeints.

L'élément intéressant de ce portrait est naturellement la présence d'armoiries. Si peu lisibles qu'elles soient, il semble qu'on puisse les attribuer à Mgr Paul de Chaulnes, dont le blason était d'azur au chevron d'or et aux trois clous d'argent, 2 et 1. Paul de Chaulnes fut évêque de Sarlat de 1701 à 1721.

IV. — PORTRAIT D'UN EVEQUE ANONYME

Toile rectangulaire. Dimensions: haut. 0 m 92; larg. 0 m 65. Cadre de plâtre doré, XIX^e siècle, très écaillé.

Le personnage est vu en buste, l'épaule gauche légèrement en avant. La tête est en ovale, avec des bajoues et un double menton accusés. Le front est étroit. Le nez, très pointu, étroit, anguleux, cartilagineux, est de travers, oblique en descendant. Les yeux en amande, dessinés d'un trait dur, ont les prunelles marron. Les lèvres sont pincées, sèches, étroites. Les joues proéminentes et très roses; le menton relevé, arqué de bleu pâle. Une auréole de cheveux gris retroussés, tombe bas sur la nuque. Le cou disparaît derrière le rabat noir liséré de blanc. Le camail de velours violet, boutonné et doublé de velours cramoisi, est négligemment relevé sur le bras: prétexte à de beaux plis. On aperçoit au-dessous le rochet blanc avec une manche de



Tableau III

dentelle. La croix pectorale de métal est petite, suspendue par un cordon. Le fond du tableau, abstrait, est gris brun; l'harmonie générale est froide, en rose et violet pâle, cendré sur les lumières. Le fait le plus notable de cette peinture est sa facture très sèche dans le dessin, naïve et sans profondeur.

Il est naturellement impossible d'identifier cet évêque. Seule la coiffure peut aider à le situer vers la fin de l'ancien régime. Est-ce Alexandre Le Blanc, évêque de 1722 à 1747, de Montesquiou déjà cité, ou mieux, Joseph-Anne de Ponte d'Albaret, dernier évêque de Sarlat en 1777 ?

V. — PORTRAIT DE HENRY-JACQUES DE MONTESQUIOU

Toile rectangulaire. Dimensions: haut. 0 m 82; larg. 0 m 65. Cadre formé d'une moulure simple, étroite. Le bas de la toile porte l'inscription peinte: HENRI JACQUES DE MONTESQUIOU. 1744-1777. EVEQUE BARON DE LA VILLE DE SARLAT. INSTITUTEUR DES SŒURS DU BON PASTEUR.

Le personnage est vu en buste, de trois-quarts, l'épaule gauche en avant. Il est assis sur un fauteuil de style Louis XV. Le visage plein et ovale est sanguin, peint de couleurs très chaudes. Les yeux sont étroits, à la paupière inférieure lourde, dans des orbites peu profondes; les arcades sourcilières sont arrondies et noires. Le nez est aquilin, étroit, sec, pincé. La moustache en accent circonflexe couvre des lèvres épaisses. Le menton, loin de la bouche, est rond; les joues fortes. Le front large, un peu fuyant, est lisse. Les cheveux peignés en arrière forment d'épaisses mèches sur les tempes.

Le camail est bleu vert, portant un liséré vermillon sur les épaules, le long du bras et la bordure inférieure; une tache rouge apparaît dans le capuchon; les boutonnières sont larges et décoratives; tout ce vêtement est d'une forme inhabituelle. Le rabat noir liséré de blanc couvre un curieux détail d'assemblage du camail, ou un ruban large soutenant par un grand anneau rouge la croix pectorale composée de deux fûts or et blanc.

Le bras droit est replié en avant et l'on voit la dentelle du rochet. La main très forte tient un livre maintenu entrouvert par le pouce, l'index allongé sur le dos; l'annulaire porte une bague avec chaton. Ce livre, sans doute un bréviaire, oppose le rouge de la tranche au vert du plat, décoré en blanc d'une



Tableau IV

guirlande de rinceaux et d'armes traitées sommairement où l'on peut cependant distinguer deux tourteaux de gueules. Le fond du tableau est noir bleuté.

L'inscription placée au bas de la toile et les tourteaux visibles dans les armes, qui sont effectivement de Montesquiou, confirment l'identité du portrait. Cette sorte de dédicace peut laisser supposer que le tableau a été exécuté pour les sœurs de Bon Pasteur qui l'avaient placé dans leur maison, près de l'Hôpital général. Cette fondation datant de 1760, on peut inférer de la date du tableau.

Mais sa facture sèche et peu habile, le défaut de sensibilité qui apparaît dans le coloris heurté aux tons lourds et désagréables, sont peu en rapport avec la peinture du XVIII^e siècle. On peut penser que c'est l'œuvre d'un artiste de passage qui n'aurait pas travaillé d'après nature, peut-être même après la mort de l'évêque.

La date 1744 n'est pas celle (1747) donnée par les auteurs qui citent Henry-Jacques de Montesquiou. Enfin l'acceptation de l'identité de ce tableau implique le rejet de celle du portrait déjà cité (2^e tableau). Des différences sensibles, en particulier dans les coiffures, interdisent toute confusion et affirment l'antériorité du second.

VI. — PORTRAIT PRESUME DE FRANÇOIS II DE SALIGNAC.

Toile rectangulaire. Dimensions: haut. 0 m 73; larg. 0 m 60. Cadre formé d'une large moulure plate de bois brun avec filets noirs (XIX^e siècle).

Le personnage est vu en buste tourné de trois-quarts gauche. Les yeux aux pupilles brun noir sont enfoncés dans les orbites profondes et ombrées. Le nez est long avec un bout rond et des narines très marquées. Les joues sont marquées de rides profondes qui encadrent les lèvres très aiguës aux angles, l'inférieure plus épaisse. Au-dessus, des moustaches grises, relevées en pointe et au-dessous, une petite mouche blanche. Les cheveux gris, très bouclés, entourent le front bas et les tempes; par dessus, une calotte noire.

Le rabat en forme de col est gris cendré avec un liséré blanc. Le camail noir porte un double liséré rouge sur les épaules et à l'encolure; par devant, une rangée de boutons



Tableau V

rouges. La croix pectorale petite, brunie et cernée d'or, est suspendue à une cordelière dans l'axe du rabat. Le fond du tableau est noir, arrêté à un ovale inscrit dans le rectangle de la toile; les écoinçons apparaissent verts.

Outre l'identité du modèle, qui porterait encore en 1658 (début de l'épiscopat de François II de Salignac) les modes de la première moitié du XVII^e siècle, ce portrait pose d'autres questions. La facture unie, sans accents ni reliefs, le jeu des couleurs dans une dominante de gris froids, le modelé procédant par ombres fondues à base de noirs, paraissent absolument du XIX^e siècle et rappellent les poncifs de la peinture d'histoire à cette époque. Par ailleurs, le visage ne manque pas de caractère. On peut se demander si ce portrait n'aurait pas été exécuté au XIX^e siècle d'après une gravure qui reste à retrouver. Mais la trace d'un cadre antérieur de forme ovale et la différence des couleurs entre les parties recouvertes ou non peuvent laisser supposer que le tableau original aurait été repeint et rafraîchi. Seul un examen approfondi des matières, toiles et couleurs, pourrait répondre à ces questions. François II de Salignac fut évêque de Sarlat de 1658 à sa mort, le 1^{er} mai 1688. Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait réservée à sa famille lors des travaux d'achèvement de la cathédrale. Cette chapelle, dédiée à saint Sacerdos depuis 1725, porte encore sur un contrefort extérieur le blason de Fénelon (martelé) et une crosse épiscopale.

Jean-Maurice LEFORT.



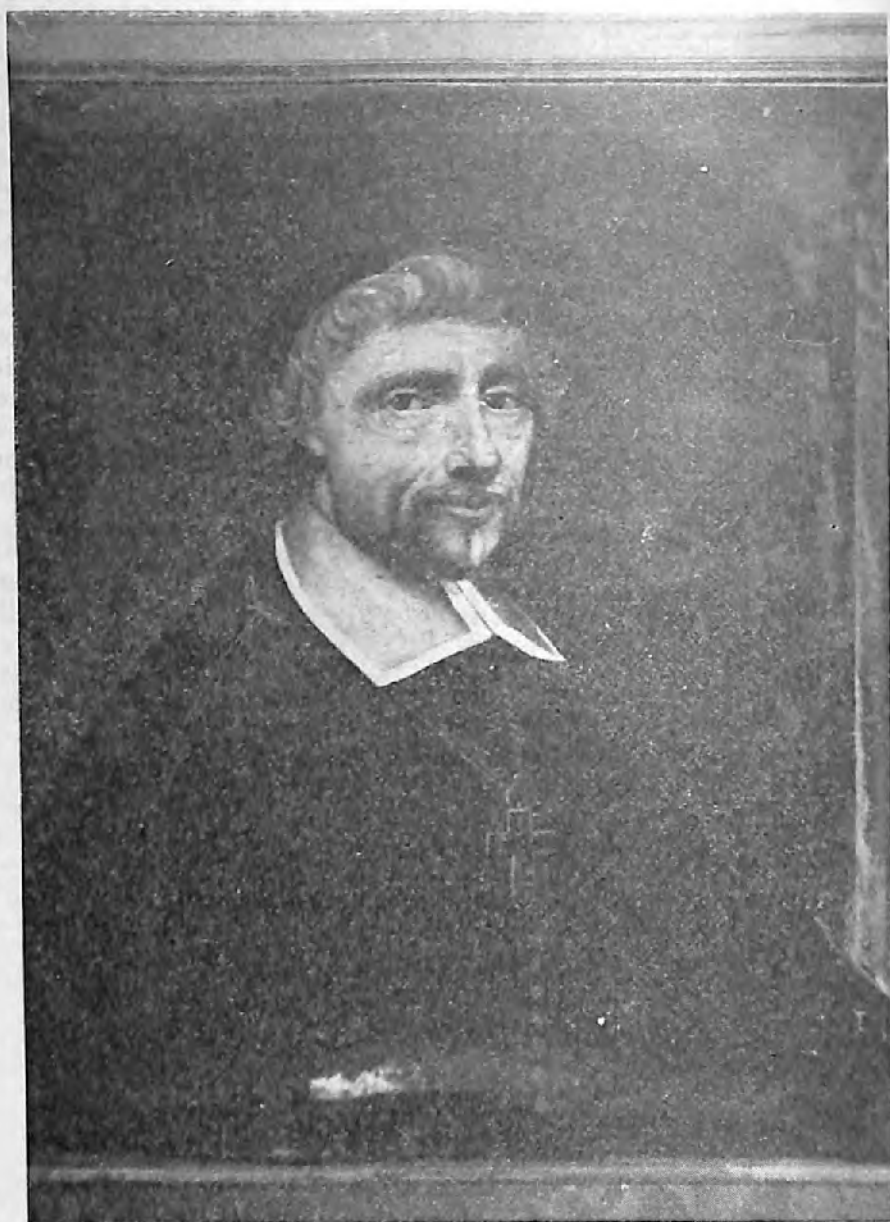


Tableau VI

Le Préfet Guilbert et l'esprit public en Dordogne

A LA FIN DE 1870

Robert Villepelet a souligné en 1934 ¹, à propos d'une étude sur le préfet Guilbert en Dordogne, l'extrême pauvreté des archives publiques pour la période du gouvernement de la Défense nationale. On peut aujourd'hui combler en partie cette lacune grâce à la correspondance (entrée depuis peu aux Archives) ², qu'entretient le secrétaire de Gambetta, Alcide Dusolier, avec différentes personnalités républicaines du Périgord. Nous essaierons de montrer quelle fut l'œuvre de Guilbert jusqu'à la fin de 1870 et à quelles difficultés il se heurta pour maintenir le régime.

On sait comment le D^r Louis Guilbert, très estimé à Périgueux et classé parmi les modérés, fut désigné dès le 4 septembre 1870 comme préfet du département. Ses préoccupations essentielles allaient être en priorité d'organiser la défense, mais aussi de renouveler le personnel politique et de contrôler l'opinion.

Dès le 7 septembre, Guilbert s'entoure d'un comité « ayant pour but d'étudier et de régler toutes les questions relatives à l'armement, l'habillement et l'équipement de la garde nationale mobile, et en général de traiter toutes celles concernant la défense nationale » ³. Cet organisme prend le nom de « Comité départemental de défense nationale » ; il comprend 15 membres, dont quatre hommes politiques de marque, les anciens représentants du peuple Chavoix, Dubruel, Dulac et Marc Montagut ; trois militaires, le lieutenant-colonel Desmaison, commandant de la garde mobile, un ancien officier d'artillerie, Michelet, et un capitaine du génie, Ruelle ; enfin, des techniciens et des administrateurs : Bére, ingénieur en chef des mines, Deloustal, entrepreneur de travaux publics, Four-

1. R. VILLEPELET, *Le Docteur Guilbert, premier préfet de la Dordogne sous la Troisième République*, dans *B.S.H.A.P.*, t. LXI (1934), p. 108.

2. Arch. dép. Dordogne, 2 J 1039-1044.

3. *Id.*, 4 K 146.

teau, professeur de physique, Laborie, conseiller municipal et contre-maitre à la Compagnie d'Orléans, Lasfaux, chef de la division des finances à la Préfecture, Lemblé, chef du service de la traction au chemin de fer, Marrot, maire de Périgueux, et Martin, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Le Comité se réunit pour la première fois le 8, il siégera presque quotidiennement jusqu'en décembre. Guilbert le divise en trois commissions par un arrêté du 20 octobre ⁴ : la première s'occupera de l'organisation des contingents et des effectifs, la deuxième de l'armement, la troisième veillera aux moyens de lutte contre l'invasion, fera la liaison avec l'administration et règlera les problèmes du ravitaillement et des hôpitaux. En outre, les membres du Comité sont dispensés des exercices et du service de la garde nationale sédentaire, en raison de l'« importance exceptionnelle » de leurs travaux « qui doit faire écarter toute autre préoccupation » ⁵.

On a l'impression, en parcourant les procès-verbaux des séances ⁶, que le Comité de défense prit sa tâche très à cœur, se penchant avec minutie sur les moindres détails et ne se départant que rarement de son rôle purement technique. C'est grâce à lui que Guilbert mit au point un plan de défense contre l'invasion ⁷, qu'il fixa l'uniforme de la garde nationale mobilisée, organisa le recrutement des francs-tireurs et fit construire les cinq batteries d'artillerie réclamées par le gouvernement.

Aux 15 commissaires nommés le 7 septembre furent bientôt adjoints d'autres membres, des techniciens pour la plupart. Ce Comité élargi ne comprenait pas moins de 31 membres au 20 octobre ⁸, parmi lesquels les avocats Louis Mie et Roger, le procureur de la République Bataille, le marquis de Campagne et le président de la Société d'agriculture, Dausset. Des sous-comités de défense furent également créés dans chaque arrondissement, animés par les sous-préfets. Ajoutons encore, sur le plan des institutions, que Guilbert constitua le 28 septembre un comité directeur de l'organisation de la garde nationale sédentaire, présidé par Montagut, et le 18 novembre, un comité pour les achats de chevaux destinés aux éclaireurs. Il existait aussi un comité de secours aux familles des soldats

4. *Id.*, 4 K 146.

5. *Id.*, 4 K 146.

6. *Id.*, 1 R 11.

7. *Id.*, 4 K 81 et 1 R 12.

8. *Echo de la Dordogne*, 20 octobre 1870.

en campagne et un comité local, sous la présidence de Daussel, pour les secours aux militaires blessés ⁹.

*
**

La nomination de Guilbert, écrit Villepelet, « fut bien accueillie en général ». Mais il fallut compter tout de suite avec les éléments républicains de gauche ¹⁰, animés par Cha-voix et Louis Mie, qui réclamèrent pour ce dernier, dès le 8 septembre, « le fardeau d'administrer à pouvoir égal », avec Guilbert, le département de la Dordogne. On sait comment les habitants de Périgueux s'opposèrent à ce projet par une pétition et comment Mie se hâta de faire marche arrière. Au reste, la réponse de Gambetta ne se fit pas attendre: « Impossible de nommer deux fonctionnaires pour une seule fonction, ce serait la dislocation de tout » (télégramme du 9 septembre, 10 h. 20 du soir) ¹¹. Escarmouche sans lendemain, mais qui devait inciter Guilbert à la prudence.

Une tâche délicate attendait ce dernier: remplacer les hauts fonctionnaires du régime déchu, en particulier les quatre sous-préfets ¹². Dès le 7 septembre, Guilbert désigne Vidal à Ribérac, Albert Theulier à Nontron, Delbetz à Bergerac et Brossard à Sarlat. Vidal ayant refusé son poste, Theulier le remplace à Ribérac et Alcide Dusolier à Nontron. Mais cette combinaison est vite remise en question, car Dusolier appelé par Gambetta, abandonne Nontron à l'avocat Henri Duteuil. Le point noir reste Bergerac. Delbetz ayant démissionné et Duteuil, pressenti pour lui succéder, s'effaçant en fin de compte au profit d'un ancien juge de paix, Debord-Laudonic.

Guilbert se plaint de cette situation dans une lettre qu'il adresse à Dusolier le 17 septembre ¹³. Il lui communique une dépêche ainsi conçue, destinée au ministre de l'Intérieur: « Beaucoup d'agents du régime déchu appartenant à l'ordre administratif, quoique offrant leur concours, doivent être remplacés à cause de l'affaiblissement du sens moral qui résulte pour les populations de leur conduite. Des assurances de dévouement au gouvernement de la Défense nationale m'ont

9. *Id.*, passim.

10. Sur les dirigeants républicains de l'époque, voir Patrick LACOSTE, *Les républicains en Dordogne au début de la Troisième République (1870-1877)*, T.E.R. (Bordeaux, 1971), dactylogr.

11. *Echo de la Dordogne*, 16 septembre 1870.

12. Arch. dép. Dordogne, 4 K 146 et 2 M 5-8.

13. Toutes les lettres de Guilbert et de Hermann sont aux Arch. dép. Dordogne, 2 J 1041.

été données aujourd'hui par les personnages les plus considérables du département ».

La position de Debord-Laudonic à Bergerac reste précaire, cette sous-préfecture continuant d'être convoitée par un ami du D^r Chavoix, l'Excideuillais Gustave Hermann. Ce dernier écrit à Dusolier le 24 octobre, s'étonnant de n'avoir pas encore reçu le décret de naturalisation de son père, qui lui est évidemment indispensable pour obtenir un poste: « Laissez-moi maintenant vous dire que cette disparition a été le résultat d'une petite intrigue. Notre ami Guilbert voulait me désigner comme secrétaire général ou sous-préfet, or, en ne laissant pas arriver cette ampliation... je ne pouvais faire la déclaration qui me donne la qualité de Français. Donc on ne pouvait rien faire de moi et, le temps aidant, on occupait la situation qui m'était réservée... ».

Guilbert s'ouvre de l'affaire à Dusolier (lettre du 7 novembre): « Mon cher ami, Hermann que j'ai vu samedi, m'a paru disposé à accepter la sous-préfecture de Milhau (Aveyron). Depuis, sur les instances du D^r Chavoix, il m'a dit qu'il accepterait Nontron. Quant à moi, je vous engage à le faire nommer à Milhau pour les raisons précédemment énoncées, quand même vous auriez une position à faire à Duteuil. Je désire, comme je vous l'ai dit, des candidats dégagés de toute pression et de toute influence de personnes. Eh bien, j'ai deux candidats pour l'avenir. D'abord si Bergerac devenait libre, cette sous-préfecture est méritée par Theulier qui conduit admirablement sa barque. Mes candidats sont: 1° Henri Chavoix, neveu de Chavoix et de Montagut, esprit très droit, très indépendant, licencié en droit, ne subissant pas l'influence de son oncle le docteur, mais tenant beaucoup de la droiture des Montagut et de leur fermeté de caractère; 2° Clamagéran, de Bergerac... Quant à notre ami H., il fera un excellent sous-préfet, mais il ne faut pas qu'il soit dans la Dordogne, où il aurait la main forcée par le D^r Chavoix, qui a fait faire au Trésorier général et à Justice (*sic*) des boulettes bien senties ».

Hermann donne sa position dans une lettre non datée. « La seule chose logique serait de nommer A. Theulier sous-préfet de Bergerac, en remplacement de Debord-Laudonic, qui est un bien singulier sous-préfet de la République, d'appeler Duteuil à la sous-préfecture de Ribérac où il aurait des raisons personnelles de combattre l'influence réactionnaire, et de me désigner à Nontron. Si Guilbert avait le courage de sacrifier Debord, il rendrait service de toute façon à la République.

Theulier est aussi dévoué que possible et agit en toute raison, mais Debord est une créature de quelqu'un qui me semble influencer beaucoup trop sur lui et qui a l'air de vouloir placer un peu partout dans la Dordogne ses doublures, aussi insuffisantes qu'elles soient ».

Et Dusolier, admirablement placé au gouvernement pour accueillir les confidences de chacun, continue à recevoir lettre sur lettre. Guilbert lui confirme son refus d'accepter Hermann le 30 novembre: « Duteuil accepterait volontiers la présidence d'un tribunal, sans doute aussi un parquet. Quant à son successeur, il y aurait à craindre, si c'était H., que la préfecture fût à Excideuil, ce qu'il ne faut pas, mon confrère de cette localité ayant, par les choix inopportuns et maladroits qu'il a fait faire, donné toute sorte de prétextes à la réaction ». Puis c'est Chavoix lui-même qui intervient le 1^{er} décembre¹⁴, il se plaint de Debord-Laudonic et presse Dusolier de tenter une démarche auprès de son « honorable confrère » le D^r Guilbert afin de faire nommer Hermann à Bergerac; ce choix, dit-il, est appuyé par Delbetz et Martin-Dupont.

Hermann déplore l'« esprit indécis de Guilbert » (lettre du 1^{er} décembre), il est reçu le 3 à déjeuner à la Préfecture. « Je reçois, écrit Guilbert le 2, une lettre de Chavoix me proposant de faire nommer à Bergerac Hermann sous-préfet. Si Debord-Laudonic venait à se retirer, ce qu'il nous faudrait dans l'intérêt de la République, ce serait un *étranger* non inféodé à la personnalité compromettante de Chavoix, qui a fait nommer avant mon voyage de Tours des bonapartistes ou des hommes plus ou moins tarés à des justices de paix. C'est lui qui avait fait nommer à Domme Durieux, légitimiste enragé. J'attends, comme je vous l'ai dit, demain matin Hermann à déjeuner et l'engagerai à accepter dans l'Aveyron probablement. Si Bergerac devient libre, j'ai mon plan et vous l'approuverez. Quant à Nontron, vous qui êtes au ministère, trouvez-moi, si Duteuil a autre chose, un bon républicain de votre choix, *étranger* au département. » Et c'est encore Hermann qui, rendant compte à Dusolier de sa conversation avec Guilbert, lui annonce que ce dernier ne cédera pas (lettre du 4 décembre). « J'accepterais, écrit-il, la sous-préfecture de Nontron avec d'autant plus de plaisir, que je serais bien décidé à y combattre nettement l'influence détestable de qui vous savez... mais Duteuil est mon ami... Je ne veux pas demander à

14. Arch. dép. Dordogne, 2 J 1039.

Guilbert de faire quelque chose pour moi, n'ayant pas à me louer de lui ».

La situation restera pendante jusqu'au départ de Guilbert, en avril 1871. Hermann obtiendra bien satisfaction, mais il ne sera nommé à Nontron qu'en mai 1889, après avoir été conseiller de préfecture depuis 1885 ¹⁵.

Le renouvellement de l'équipe préfectorale n'est pas seul à causer des soucis au D^r Guilbert, qui se préoccupe aussi de la magistrature. « J'ai besoin, écrit-il à Dusolier le 10 novembre, de voir le ministre de la Justice. On fait des nominations déplorables, des révocations inopportunes, on laisse en place des mouchards de l'Empire. Je ne puis accepter une telle situation. Les personnes qui donnent des conseils au ministre de la Justice sont sans doute animées des meilleures intentions, mais n'ayant aucune responsabilité, elles ne calculent pas les conséquences d'actes inopportuns, tout au moins dans bien des cas. *Il faut* qu'on adopte une ligne de conduite toujours la même, sans cela ma situation devient intolérable et la République se perd ». Difficultés aussi dans l'enseignement, le D^r Chavoix se plaint le 20 novembre ¹⁶ des opinions anti-républicaines du proviseur du Lycée de Périgueux, qu'il suggère de remplacer par le censeur, Rouquet, lequel est un ancien professeur de Gambetta.

*
**

Quant à l'opinion publique, après l'incident du 8 septembre qui a rassuré Guilbert sur sa popularité, elle semble tout d'abord à l'optimisme. « L'ordre continue à régner dans le département », écrit Guilbert au ministre de l'Intérieur, « tout le monde est plein de confiance et de bonne volonté » (dépêche du 10 septembre) ¹⁷. Mais le 25 au matin il faut un peu déchanter ¹⁸: le « bureau de la réunion des travailleurs », sans doute inspiré par les extrémistes du parti républicain, se rend en cortège à la Préfecture, précédé d'un drapeau noir et suivi de 300 personnes. Il demande une levée en masse, le vote d'un million 500.000 F pour acheter des armes et la nomination d'un Conseil général républicain qui serait composé de cinq membres de la Constituante de 1848 et de cinq autres démocrates. Guilbert reçoit la délégation et lui donne lecture d'une proclamation rassurante, affirmant qu'en fait la levée en masse

15. *Id.*, 2 M 6.

16. *Id.*, 2 J 1039.

17. *Echo de la Dordogne*, 10 septembre 1870.

18. *Id.*, 27 septembre 1870.

existe déjà et que l'armement réclamé est en cours. L'incident en resta là malgré le zèle intempestif d'un gendarme qui voulait arracher le drapeau noir et faillit être mis à mal par la foule.

L'annonce des prochaines élections échauffe aussi les esprits, un comité libéral se forme à Périgueux, sous la présidence de Bardy-Delisle ¹⁹. Un conseiller général, le baron Du Cluzeau de Clérans, demande la réunion de l'Assemblée départementale: « le triumvirat de Tours », écrit-il dans l'*Echo* ²⁰, quelque honorable qu'il soit, a-t-il la prétention dans ses pérégrinations de constituer à lui seul le gouvernement du pays ? » En fait, le Conseil général qui n'a pas été dissous se réunit le 27 septembre ²¹, il vote sans barguigner le crédit de 109.000 F que lui soumet Guilbert pour l'organisation de la défense nationale. Les élections étant ajournées, Guilbert se fait plus dur: il lance le 28 aux maires ²² une circulaire sur les fausses nouvelles qui circulent à propos d'un retour possible de l'Empereur et leur demande de déférer à la justice les auteurs de ces bruits.

Montagut, de son côté, ne reste pas inactif, il demande le 2 octobre ²³, en sa qualité de président du comité d'organisation de la garde nationale, que l'on hâte partout les choses pour la défense du pays. Le général Tatareau ²⁴, qui commande la subdivision, publie un sévère avertissement le 5 octobre à l'intention des soldats maraudeurs qui s'introduisent dans les maisons et menacent les gens; les francs-tireurs s'organisent et élisent pour commandant un ancien officier de marine, Léon Legros.

Cependant l'on reparle des élections. Un candidat probable, Oswald Taillefer, expose à Dusolier son programme politique dans une lettre du 7 octobre ²⁵: « Je crois que si le parti républicain modéré s'entendait pour faire une liste ne renfermant aucun légitimiste, malgré le vote du canton, nous enfoncerions les culottes de peau de la démocratie, qui peu satisfaites d'avoir tué une république sous elles, ne seront heureuses que quand elles auront écrasé la seconde ».

Les événements militaires contraignent Gambetta à repous-

19. *Id.*, 24 septembre 1870.

20. *Id.*, 28 septembre 1870.

21. Arch. dép. Dordogne, 1 N 71.

22. *Echo de la Dordogne*, 30 septembre 1870.

23. *Id.*, 2 octobre 1870.

24. *Id.*, 5 octobre 1870.

25. Les lettres de Taillefer sont aux Arch. dép. Dordogne, 2 J 1044.

ser encore une fois les élections, et l'on envisage, après la capitulation de Bazaine à Metz, de transférer le gouvernement dans le Midi. Guilbert a dû être saisi d'une proposition de Dusolier à ce sujet, il lui écrit le 23 octobre: « Périgueux convient admirablement pour servir de siège au gouvernement. On peut installer deux ministères, Intérieur et Guerre, à la Préfecture, très commodément, et avec des logements pour le haut personnel. Tous les autres services peuvent s'installer dans Périgueux très convenablement. Le personnel de la Préfecture serait mis à la disposition du gouvernement, et vous pourriez compter sur ses capacités et sur son dévouement. Périgueux a 4.000 gardes nationaux très républicains et très sages. En les armant, le gouvernement ne pourrait trouver de meilleure garde. Le département peut être préservé contre toute attaque au moyen d'obstacles naturels et artificiels dont les études sont faites et préparées avec le plus grand soin, par le comité d'armement. Les travaux peuvent être exécutés en deux jours... » Ce projet n'eut pas de suite, et l'on sait que la délégation gouvernementale se transporta à Bordeaux le 8 décembre, après la chute d'Orléans.

Guilbert ne cesse d'affirmer son patriotisme intransigeant. « Dites à Gambetta, écrit-il à Dusolier le 26 octobre, que nous sommes à la résistance, et cela d'une manière féroce. Nous consentons à tous les sacrifices, mais ni paix ni armistice avec concession ». Le 30 octobre ²⁶ il publie un communiqué dans la presse pour démentir les bruits d'armistice qui circulent et lance une proclamation ainsi conçue: « L'armée impériale n'est plus, l'armée nationale se lève ! Travaillons tous au salut de la patrie ! Mort aux traîtres ! Mort aux rois ! Mort aux Prussiens ! » Le 3 novembre ²⁷, nouvelle proclamation; Guilbert annonce qu'il a envoyé à Tours le télégramme suivant: « Je suis convaincu que ce qui a le plus exaspéré les Parisiens, c'est l'idée d'armistice. Faites-leur savoir que la province n'en veut pas ».

Ces affirmations reflètent-elles les sentiments exacts de la population ? On en peut douter d'après les lettres que Dusolier reçoit des arrondissements de la Dordogne. Le sous-préfet de Ribérac, Theulier ²⁸, ne craint pas d'écrire le 31 décembre: « Mon cher Alcide, je suis complètement de votre avis sur l'attitude résolument républicaine qu'il convient de prendre vis-à-

26. *Echo de la Dordogne*, 30 octobre et 1^{er} novembre 1870.

27. *Id.*, 5 novembre 1870.

28. Arch. dép. Dordogne, 2 J 1044.

vis de la réaction forcenée des campagnes. Il est bien fâcheux que l'on n'ait pas dissous les conseils généraux au lendemain du 4 septembre. Ces gens que nous avons vu ensemble si aplatis et tremblants à Périgueux ont relevé la tête depuis et vont se poser en martyrs du droit et de la légalité. Quant aux paysans, leur esprit est détestable. « Les républicains mettent leur argent dans leur poche, les dépêches officielles sont autant de mensonges » : tels sont les textes habituels de leurs appréciations politiques. Les propos les plus incroyables se tiennent publiquement et MM. les Procureurs de la République de l'Empire (*sic*) refusent naturellement de poursuivre, trouvant toujours que le fait n'est pas assez grave. « Quantum mutati ! » « Plus je réfléchis à notre situation, poursuit Theulier, plus je demeure convaincu que le gouvernement doit s'appuyer résolument sur les *villes armées* qui, Dieu merci, ne sont pas disposées à se laisser de nouveau confisquer leur existence intellectuelle et morale par ces abominables campagnards. Contre ceux-là, en attendant qu'ils soient instruits (ce qui ne viendra pas de sitôt), il n'y a qu'un argument, la force brutale; ils ne respectent qu'un homme, le gendarme... »

Le son de cloche est un peu différent pour le Nontronnais. « Dites au gouvernement, écrit Duteuil ²⁹, de compter plus sur la docilité du pays que sur son enthousiasme » (lettre du 27 octobre). Et encore le 6 novembre: « Vous me demandez de vous conter l'arrondissement... Il souffre, mais il est résigné, et je le crois résolu à sa défense contre l'ennemi. Il faut arriver à lui faire comprendre que le meilleur moyen d'empêcher l'ennemi d'arriver jusqu'à nous, c'est d'aller vers lui. A la condition d'assurer la subsistance de ceux qui resteront, ce qui est fort juste, nous n'aurons pas de peine à faire marcher nos Périgourdin. *Petra cor ensis*, c'est encore le fond de nos paysans. Les bourgeois parlent peu mais ils se disent républicains: « la république est possible, etc..., seulement ennemis du socialisme, etc... ». Toujours les mêmes ! Grattez au hasard, neuf fois sur dix vous trouverez un imbécile, dix fois sur dix un poltron. »

Pour le Sarladais ³⁰, c'est Oswald Taillefer qui nous renseigne sur l'état des esprits. « Vous ne sauriez croire, écrit-il à Dusolier, le mauvais effet que l'impôt pour l'armement et l'équipement des gardes nationales mobilisées produit dans les

29. *Id.*, 2 J 1040.

30. Voir aussi Antonin DEBIDOUR. *L'année terrible (1870-1871) à Sarlat...* (Sarlat, Lafaysse, s.d.).

campagnes. Je crois bien qu'à la longue nous ramènerons les populations, mais le paysan, quand il faut déboursier, s'en prend toujours au gouvernement, sans se rendre compte des circonstances et des motifs qui justifient les mesures exigées par la situation actuelle ». (lettre du 31 octobre). Et d'ajouter encore le 10 novembre : « L'effet produit par la reprise d'Orléans a été d'autant plus fâcheux, que le moral des paysans avait été surexcité, mal à propos, par la grande sortie parisienne. Je crois qu'en général à Tours vous vous laissez emporter trop facilement vers les extrêmes. Vous convertissez volontiers un succès réel en grande victoire, vous faites du général d'Aurelles un grand génie militaire pour avoir repoussé les Prussiens quelques lieues au-delà des positions qu'ils occupaient au moment où l'on a repris l'offensive, et vous allez presque jusqu'à l'accuser de trahison lorsqu'il juge indispensable de reculer. Ces fluctuations produisent un effet détestable, et nous n'avons pas besoin en ce moment que la confiance en Gambetta vienne à être trop vivement ébranlée, mais je crains qu'il ne la perde s'il fait dans l'avenir une consommation de généraux en chef aussi effrayante que par le passé. »

« Nos paysans, continue Taillefer, croient généralement à la rentrée prochainé de Badinguet, précédé par Bazaine avec les troupes prisonnières en Allemagne. Je ne sais qui fait courir ces bruits. Je crois que ce sont les messieurs d'Henri V, auxquels les citoyens de la veille accordent bien légèrement et bien imprudemment une confiance imméritée ». Dans une autre lettre du 28 novembre, Taillefer donne de Gambetta une opinion plus élogieuse. « Savez-vous que votre ministre fait fort bien les choses, et qu'il se concilie de plus en plus l'estime des gens sensés, en repoussant invariablement les mesures extrêmes qui occasionneraient des troubles intérieurs dans lesquels la République se perdrait inévitablement ». Après s'être plaint des fonctionnaires locaux qui exécutent mal les ordres, il se permet des suggestions comme celle-ci : « Recommandez ensuite à vos préfets et sous-préfets de ne pas s'absorber dans les discussions locales, mais de donner tous leurs soins à la défense. Surtout pas de condamnations pour cris séditieux, sans quoi des troubles graves pourraient s'ensuivre. »

Mais c'est encore en Bergeracois que les choses semblent aller le plus mal. Chavoix se plaint à Dusolier³¹, une fois de plus, de la mauvaise administration de Debord-Laudonie (let-

31. Arch. dép. Dordogne, 2 J 1039.

tre du 27 novembre). « Dans cet arrondissement, écrit-il, la réaction lève presque partout audacieusement la tête », en particulier dans le canton de Vélines, où un garde national a été maltraité aux cris de « Vive l'Empereur ! » Guilbert n'a pas tout à fait la même optique : « Quant à la réaction dans l'arrondissement de Bergerac, confie-t-il à Dusolier, elle est au moins autant la faute de certaines exagérations, ou de mauvais choix que ceux provoqués par Chavoix, que de la faiblesse de Debord-Laudonic, que je ne nie pas cependant tout à fait. » Le préfet n'a d'ailleurs pas hésité, le 22 novembre, à prendre un arrêté de dissolution du Conseil municipal de Born-de-Champs et à révoquer le maire, qui avait fait voter une délibération injurieuse pour le régime.

A Périgueux même, sur une proposition de Daniel, le Conseil municipal prend le 17 novembre une « déplorable décision (*dixit* l'« Echo » du 5 décembre) à propos de la rue Pierre-Magne dont on voulait changer le nom en raison des services rendus à l'empereur déchu par son ancien ministre. Des exaltés, rapporte le journal, ont même voulu briser le marbre de la plaque, et l'opinion s'en est vivement émue.

Mais on ne saurait donner un tableau complet de l'état des esprits sans évoquer également la fameuse affaire d'Haute-faye³². Le bruit se répand dès septembre³³, dans le canton de Mareuil, que le gouvernement aurait l'intention de faire bénéficier de l'amnésie politique les assassins du marquis de Moneys. En fait, les pouvoirs publics sont dans l'embarras, et la session de la Cour d'assises sera renvoyée deux fois. L'audience finit par s'ouvrir le 13 décembre et un public nombreux et passionné suit les débats. Le verdict ne fut rendu que le 20 décembre, on sait que quatre des accusés furent condamnés à mort. « J'espère bien, écrit Theulier à son ami Dusolier (lettre du 31 décembre)³⁴, qu'on ne commettra pas la faute insigne de gracier les misérables assassins d'Haute-faye. Lorsque tant de braves gens périssent par milliers pour le salut de la France, il serait par trop ridicule de réserver sa sensiblerie pour quatre bêtes féroces de cette trempe. Laissons les pleurnicheries humanitaires pour des temps meilleurs. Fusiller les traîtres et guillotiner les assassins : voilà où six mois de guerre ont conduit un ancien adversaire de la peine de mort. »

32. Voir J.-L. GALET, *Meurtre à Haute-faye* (Périgueux, Fanlac, 1970).

33. *Echo de la Dordogne*, 21 septembre 1870.

34. Arch. dép. Dordogne, 2 J 1044.

C'est dans cette atmosphère un peu lourde que se terminera l'année. Un moment de détente se dessine bien le 26 décembre à la Préfecture ³⁵, Guilbert ayant offert ses salons pour une réception donnée par les officiers de la garde mobilisée à ceux de la garde sédentaire, mais l'avenir reste fort sombre.

*
**

Qu'il nous soit permis, en terminant, de tenter d'esquisser un portrait de Guilbert ³⁶. *L'Echo de la Dordogne* du 23 septembre, reprenant un article du *Constitutionnel*, le présente comme un « homme très simple, très conciliant, qui s'efforce d'inspirer à tous l'amour de la République ». Le sous-préfet Duteuil écrit à Dusolier, le 27 octobre ³⁷: « Notre brave Guilbert me paraît écrasé, débordé par les détails, s'usant au désir et à l'effort de bien faire. Excellente nature, il est, je le crains insuffisamment secondé. » Quant à Hermann, nous l'avons vu, il reprochait à Guilbert son indécision: on peut ne pas partager cet avis, car en réalité Guilbert voulait à tout prix évincer les amis du D^r Chavoix.

Aux obsèques de Guilbert, qui eurent lieu à Périgueux le 20 février 1902 ³⁸, trois discours furent prononcés sur sa tombe. « Au 4 septembre, déclara le préfet Estellé, ses qualités d'administrateur, son intelligence, sa probité politique, le firent désigner par le Conseil municipal au choix du gouvernement de la Défense nationale. Il fut nommé préfet de la Dordogne et sut, dans les agitations d'une époque troublée, maintenir la paix dans les esprits, l'union dans les cœurs et prêter un actif concours à la défense de la patrie. » « Son nom, dit encore Estellé, passera aux générations futures comme celui d'un courageux patriote au cœur loyal et bon, qui toute sa vie eut pour but unique de faire triompher, par tous ses actes, les immortels principes de Liberté — Egalité — Frater-

On ne saurait mieux définir, pensons-nous, la personnalité du premier préfet de la III^e République dans le département de la Dordogne.

Noël BECQUART,

35. *Echo de la Dordogne*, 29 décembre 1870.

36. Un portrait de Guilbert par Aviat est au Musée du Périgord (*Périgord actualités*, n° 273 du 27 mai 1972).

37. Arch. dép. Dordogne, 2 J 1040.

38. *Avenir de la Dordogne*, 21 février 1902.

SEIGNEURS ET SEIGNEURIE DE SAINT-MARTIN et LAMONZIE

I. — LES ORIGINES

Jusqu'au dernier quart du XVI^e siècle, les paroisses de Saint-Martin de Gardonne, Lamonzie, Saint-Laurent-des-Vignes et Saint-Sernin de Gabanelle font partie intégrante de la châtellenie de Montcuq¹. Françoise de Salignac l'a apportée en dot, en 1528, à son époux François I d'Aydie, vicomte de Ribérac et de Carlux. En 1551, leur fils aîné Guy hérite tous les droits de sa mère sur la châtellenie ; lui-même les apporte en mariage, la même année, lorsqu'il épouse Marie de Foix de Candale. Toutefois, François I d'Aydie, devenu veuf, a conservé une part des revenus de cette terre. Mais Guy d'Aydie meurt en 1553². Il laisse un tout jeune enfant, François II d'Aydie, qui succède à son père dans ses titres et dans ses biens.

Il paraîtrait normal que, dans son testament du 5 octobre 1560³, le grand-père disposât de sa part de la châtellenie en faveur du jeune orphelin. Il n'en est rien. Il l'attribue à sa fille Philippe, à qui il lègue : « la somme de 6.000 livres, payable quand se mariera... et tout le droit qui lui peut appartenir sur les biens de la dite feu de Salignac, par le moyen de feu Guy d'Aydie, fils du testateur... et avec cela, l'a faite son héritière particulière, laquelle ne puisse demander autre chose en ses biens. »

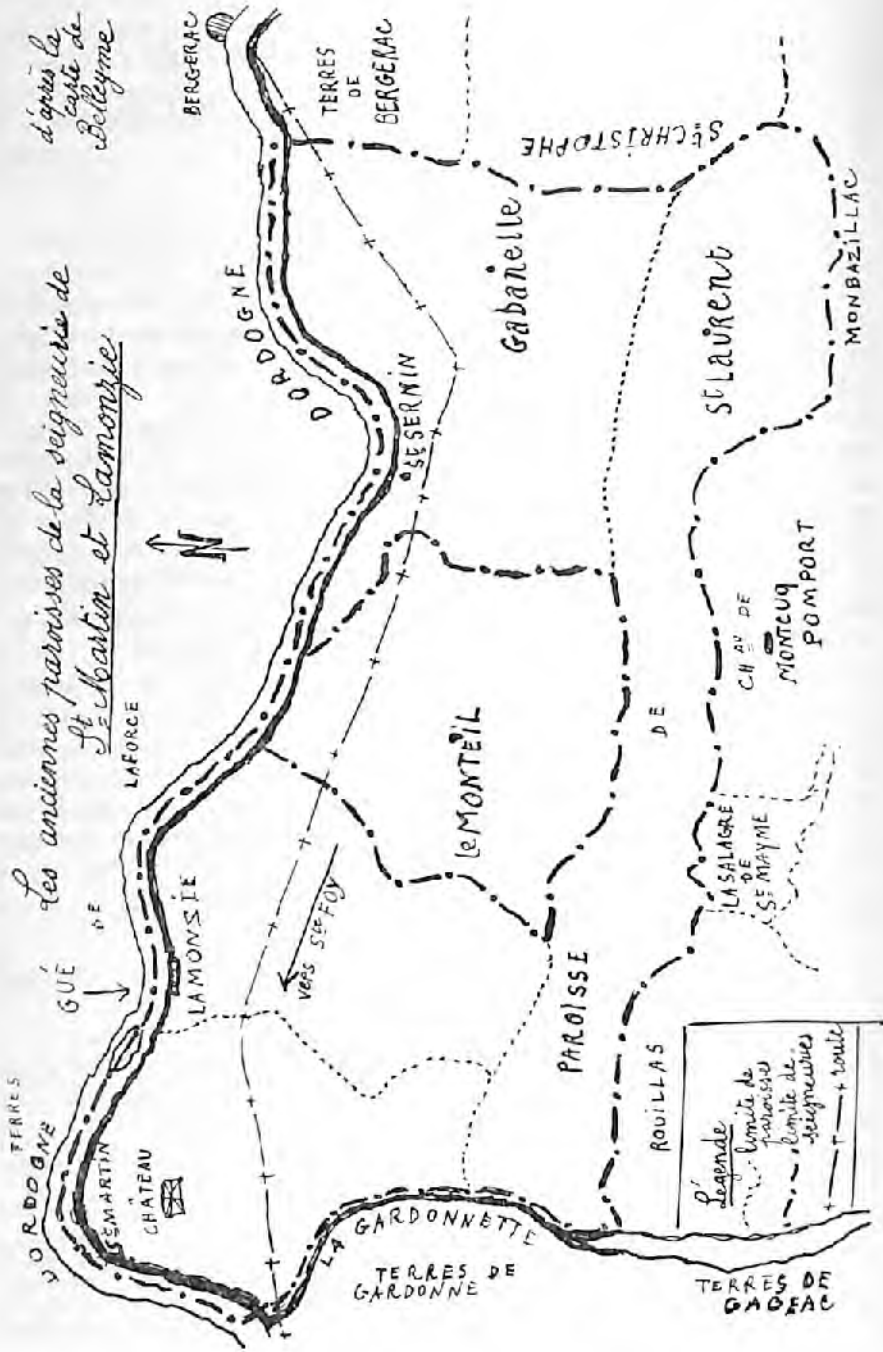
Ainsi, la part de revenus que percevait le défunt vicomte de Ribérac sur la châtellenie passe à sa fille Philippe. Il en résulte une sorte de co-seigneurie de fait, entre le neveu et la tante — à condition, toutefois, que les deux parties soient d'accord pour respecter les volontés du testateur. Très rapidement la succession de François II d'Aydie s'avère difficile à régler ; plusieurs procès s'engagent entre les héritiers, que des arrêts du Parlement de Bordeaux ne règlent point totalement⁴. Et Phi-

1. M. MARSAC, *La châtellenie et les seigneurs de Montcuq*, B.S.H.A.P., 1970 à 1972.

2. Arch. dép. Dordogne, 2 E 1851; contrat de mariage de Guy d'Aydie et de Marie de Foix de Candale, 17 septembre 1551; testament de Guy d'Aydie, juillet 1553.

3. Arch. dép. Dordogne, 2 E 1851/73; testament de François d'Aydie, 5 octobre 1560.

4. Arch. dép. Gironde, arrêts du Parlement de Bordeaux, septembre 1561 et 13 août 1566, n^{os} 195 et 196.



lippe s'accommode mal de sa situation trop dépendante à l'égard du jeune seigneur de Montcuq. De plus, si celui-ci venait à mourir sans postérité, la clause de substitution, prévue en faveur de Clinet d'Aydie, second fils et héritier universel de leur père, jouerait. Philippe serait alors entièrement à la merci de son frère, qui la réduirait vite à la « portion congrue ».

Elle décide d'attaquer le testament paternel, pour obtenir ses droits légitimaires, devant le Parlement de Bordeaux. Elle demande que lui soient attribuées en propre des terres prises sur l'ensemble de l'héritage de ses parents, afin de pouvoir en disposer à son gré, et envisager l'avenir avec plus de confiance. Car ce n'est pas son mariage, en 1568, avec Charles d'Albert de Laval, baron de Madaillan ⁵, qui peut la rassurer beaucoup.

Sans enfant de cette union, elle redoute que cet époux, fidèle lieutenant de Blaise de Montluc, toujours à la poursuite des troupes protestantes à travers la Guyenne, ne la laisse veuve, avec fort peu de revenus. Ses craintes se réalisent bientôt. Charles d'Albert de Laval teste en 1572. Il laisse ses biens à sa famille, mais lègue des droits à sa veuve sur la terre de Laval en Agenais. On peut penser qu'il a encouragé Philippe à poursuivre le procès qui l'opposait aux autres membres de la famille d'Aydie, car lui-même a plaidé contre son beau-frère Clinet. L'arrêt du Parlement du 29 août 1573 ⁶ vient trop tard pour que le seigneur de Madaillan puisse prendre part aux transactions qui l'auraient fait seigneur de Saint-Martin, comme, un peu plus tard, sa veuve en a été la dame. Cet arrêt donne, en gros, satisfaction à Philippe. Il lui attribue : « 1/12 des biens paternels, 1/14 des biens de sa mère, 1/6 du 1/14, et encore 1/6 d'un autre 1/14, etc... à prendre sur les terres de Montcuq, Ribérae et Carlux... ». Son neveu François « baillera 1/9 des biens paternels à lui laissés par le partage, sauf aliénés par lui... La Cour arrête que la dite Philippe jouira et prendra, sur ce qui a été laissé, sur Montcuq et Carlux... sans préjudice à la dame Philippe de prendre sa part des meubles qui sont audit Montcuq, qu'elle peut déclarer, si bon lui semble ». Mais, en revanche, elle doit supporter sa part des dettes héréditaires et des réparations du château de Carlux.

En ce qui concerne ce qui lui revient sur la châtelainie, Philippe va devoir engager des pourparlers avec sa belle-sœur,

5. Maurice CAMPAGNE, *Histoire de la maison de Madaillan*; B. de MONTLUC, *Commentaires*, années 1560 à 1572.

6. Arch. dép. Gironde, arrêt du Parlement, 29 août 1573, n° 280. Dans ce document, Philippe est dite « veuve ».

Marie de Foix, « tutrice et administratresse des biens de son fils ». Ces transactions vont durer des années ; et les luttes religieuses en Bergeracois ne facilitent pas les choses. Le 27 avril 1578, la mort de François II d'Aydie, tué en duel à Paris, remet tout en question : la clause de substitution attribuée à Clinet les titres et les biens dont le jeune homme avait hérité de son père et de son grand-père. Marie de Foix est évincée de la châtellenie.

Pour des raisons personnelles, celle-ci la rachète, un an plus tard, à son beau-frère. Philippe va alors pouvoir reprendre, en 1579, les transactions interrompues ; car les arrangements entre Clinet et Marie de Foix stipulent qu'elle doit remplir, à l'égard de sa belle-sœur, les obligations qui incombaient à son fils.

La somme de toutes les fractions des héritages paternel et maternel attribués à Philippe aboutissent à l'abandon, par Marie de Foix, de tous ses droits seigneuriaux, y compris les justices, sur les paroisses de Saint-Martin, Lamonzie, Saint-Laurent et Saint-Sernin. Ces « partages et transactions » durent jusque vers 1594, où pour la première fois, le titre de « seigneur de Lamonzie »⁷ apparaît. La nouvelle juridiction de Saint-Martin et Lamonzie confronte : « du côté du levant, à la terre et juridiction de Bergerac, et chemin appelé Gardounin, qui divise les dites juridictions; du côté du midi, à la juridiction de Montcuq; du couchant, à la terre de Gardonne, le ruisseau de la Gardonnette entre deux; et du nord, au restant de la dite rivière de Dordogne, de long à long »⁸. Si l'ensemble de la nouvelle seigneurie est ainsi délimité, il reste pourtant bien des questions de détail à régler. Chaque partenaire tient à certains fiefs, situés dans la mouvance de l'autre. Ainsi la paroisse du Monteil, rattachée à la châtellenie, forme une enclave dans les terres de Lamonzie. Cependant, Philippe y perçoit de nombreux cens et rentes; elle possède aussi la terre de la Salagre, dans Saint-Mayme et Pomport, pour laquelle elle doit foi et hommage à la dame de Montcuq. De son côté, celle-ci possède des biens et reçoit des cens et rentes dans Lamonzie et Saint-Laurent, pour lesquels elle ne doit nul hommage à la dame de Saint-Martin. Ces arrangements posent tant de problèmes qu'en 1648, « l'aveu et dénombrement » fourni par Pierre Delbech, alors seigneur de Saint-Martin, fait état

7. LA CHESNAYE-DESBOIS, de Gontaud de Badefol, t. IX, p. 447 à 451.

8. Arch. dép. Gironde, C 2240.

de « rentes qui sont encore inliquidées avec le seigneur de Montcuq ».

La dame possédant la terre de Saint-Martin et Lamonzie « par droit de succession de ses père et mère », doit, comme eux, l'hommage au comte de Périgord⁹, roi de Navarre et roi de France, à partir de 1589.

II

LE DEUXIEME MARIAGE DE PHILIPPE D'AYDIE

Après la mort de Charles d'Albert de Laval, Philippe ne prolonge guère son veuvage. Vers 1577, elle épouse Etienne de Gontaud de Saint-Geniès, sixième fils de Jean de Gontaud, seigneur de Badefol¹⁰, et de Françoise d'Audaux. Destiné à l'Eglise, il a d'abord été abbé commendataire de Cadouin, et protonotaire apostolique. Le 26 janvier 1575, il succède à son oncle Elie, abbé de la Sauve-Majeure; il reçoit l'agrément de l'archevêque de Bordeaux, en juin de la même année, comme titulaire de cet important bénéfice. Mais, quelques mois plus tard, on apprend la nomination de son successeur. Dans l'intervalle, Etienne de Gontaud a renoncé à l'état ecclésiastique; il s'est fait relever de ses vœux vers 1576/77 — ce qui n'était pas rare en cette période d'anarchie religieuse — mais il n'a pas embrassé le protestantisme. Il a épousé Philippe; dès lors, il sert le roi et « suit le parti des armes ». On le connaît sous le nom de vicomte de Saint-Julien, seigneur de Cuzorn et de Laval¹¹. Ce n'est que le 4 août 1594, en signant au contrat de mariage d'un de ses neveux, qu'il ajoute à ses titres celui de « seigneur de Lamonzie ».

La naissance d'un garçon, vers 1578, vient apporter la joie à ce foyer de quadragénaires. Les termes du testament d'Etienne de Gontaud, rédigé le 19 avril 1585, au cours d'une grave maladie, révèlent toute l'affection qu'il porte à son « cher fils »,

9. Arch. dép. Pyr.-Atl., B 1797. L'hommage de François I d'Aydie fut rendu à Henri II de Navarre, comte de Périgord, le 10 octobre 1541 pour Montcuq et pour ses autres seigneuries en Périgord.

10. De COURCELLES, t. II, de *Gontaud de Badefol*, p. 73 et suivantes. Exact dans l'ensemble, cet article contient une erreur dans la filiation de Philippe d'Aydie. Elle y est dite « fille de Guy d'Aydie et de Marie de Foix », alors que Guy d'Aydie était son frère aîné et Marie de Foix sa belle-sœur.

11. Arch. dép. Lot-et-Garonne, B 567, année 1596. Il tenait le titre de seigneur de Laval des droits que Philippe avait hérités sur cette terre.

à son « cher petit garçon »¹². Celui-ci, Jean de Gontaud, qui prendra le nom de Jean de Gontaud de Saint-Martin, doit avoir alors six à sept ans. Le père exprime de façon touchante les craintes que lui inspire l'avenir de cet enfant, au cas où il deviendrait orphelin, à une époque aussi troublée. Son attachement envers son épouse ne fait, non plus, aucun doute; il la nomme son héritière universelle et tutrice de leur fils. Ce testament prouve, en outre, qu'Etienne de Gontaud — au contraire de tous les membres de sa famille — est resté fidèle à la religion catholique. Il déclare « vouloir être enseveli dans l'église de Cadouin, là où fut enterré son père; et pour ce, lègue 5 livres tournois de rente obituaire, payable annuellement par ses hoirs, à charge d'une messe annuelle des religieux ». Il lègue également 5 livres par an à l'hôpital de Cadouin. Le premier des seigneurs de Saint-Martin dispose de moyens financiers, d'us, nous semble-t-il, au temps où ses bénéfices ecclésiastiques remplissaient ses coffres. En 1578 et 1580, il achète au roi de Navarre ses droits sur Puynormand, Minzac et Villefranche¹³. S'il est obligé de les rétrocéder, deux ans plus tard, à la sœur du roi, apanagiste du Périgord, qui fait valoir ses droits de retrait lignager, les fonds devenus ainsi disponibles font l'objet de placements sûrs, car sa succession est importante.

Ce ne sont malheureusement pas les revenus de la terre de Saint-Martin qui ont enrichi le seigneur et la dame. Le Bergeracois était à feu et à sang depuis le début des guerres religieuses. Les champs, périodiquement ravagés, finissaient par demeurer incultes, le pays était dépeuplé par les combats, les famines et les épidémies. Vers la fin du XVI^e siècle, les malheureux qui ont réussi à survivre, accablés de tailles et de redevances, qu'ils sont bien incapables de payer, se soulèvent; ils forment des bandes qui parcourent la campagne aux alentours de Bergerac, « ne faisant aucun quartier aux gentilshommes qui tombent entre leurs mains, pour se venger, disent-ils, des violences qu'ils en ont reçu ». Ils se rendent à des assemblées où on les voit : « demi-nus et mourant de faim¹⁴, et ils

12. Arch. dép. Gironde, *Arrêt du Parlement de Bordeaux*, n° 377, années 1585 à 1651. Le dossier comprend une copie du testament d'Etienne de Gontaud. Cet arrêt condamne les hoirs du testateur, en l'occurrence sa belle-fille, Jeanne de Château-neuf, veuve de Jean de Gontaud depuis 1635, qui refuse de payer à Cadouin la rente obituaire fondée par son beau-père.

13. Arch. dép. Pyr.-Atl., B 1864, B 1868. D^r LAFON, *Recherche sur les biens qu'ont possédés les d'Aydie du Périgord*, B.S.H.A.P., 1959, p. 76, note 43.

14. *Mémoires de Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force*, t. I, p. 110, 168, 246, 248. — J.-J. ESCANDE, *Histoire du Périgord*, p. 343 et suivantes.

refusent de payer les tailles. En mai et juin 1594, les nobles et les bourgeois, qui les redoutent et les nomment les « croquants », voudraient les châtier. Le roi Henri IV n'entre pas dans leurs vues. En février 1595, il ordonne, au contraire, que soient convoqués les Etats du Périgord, et que les doléances des paysans soient examinées. Les syndics des paroisses¹⁵ se rendent à Périgueux, où leurs revendications sont en partie prises en considération; des remises de taille et des exemptions d'arrérages de rentes apportent quelque apaisement dans les campagnes. Mais la disette ne prend pas fin immédiatement, malgré ces mesures. Les troubles reprennent ça et là, en 1597 et au cours des années suivantes, car il faudra longtemps avant que la campagne ne retrouve la prospérité, et que le laboureur puisse « mettre la poule au pot tous les dimanches ».

Le seigneur et la dame n'ont jamais pu habiter leur terre de Saint-Martin et Lamonzie, où tout n'était que ruines. Un régisseur devait gérer leurs intérêts. L'ouverture du testament d'Etienne de Gontaud a lieu le 4 août 1597¹⁶; celle du testament de Philippe le 16 décembre de la même année. Ainsi, les craintes exprimées par le seigneur, en 1585, ne se sont pas réalisées : il a pu voir son fils atteindre l'âge d'homme, et son avenir s'éclaircir, grâce à la tendance à l'apaisement, déjà perceptible, en ces toutes dernières années du XVI^e siècle.

III

JEAN DE GONTAUD DE SAINT-MARTIN

A vingt ans, Jean de Gontaud reçoit les titres de son père et l'importante succession de ses parents. Ayant atteint sa grande majorité, puisqu'il n'est pas assisté d'un tuteur, il épouse par contrat, le 19 juin 1603¹⁷, Jeanne de Châteauneuf, fille de Charles de Pierre-Buffière, vicomte de Comborn, et de Philiberte de Gontaud-Biron, au château d'Aigueparse, en Limousin.

Ce brillant mariage, où la future épouse apporte une dot de 30.000 livres, et qui permet au marié de prendre le titre de

15. La seigneurie de Saint-Martin était indépendante en 1595, mais les structures n'étaient pas toutes en place. Aux Etats du Périgord, le syndic de Montcuq figure au rôle des participants; personne n'est nommé pour Saint-Martin et Lamonzie; il n'y a donc pas encore de titulaire de cette fonction. Le syndic de Montcuq a dû recevoir mandat pour représenter ses voisins.

16. Comte de SAINT-SAUD, *Généalogies périgourdines*, 2^e série, 1934, p. 477.

17. Arch. dép. Lot-et-Garonne, B 33, contrat de mariage de Jean de Gontaud de Saint-Geniès, seigneur de Cuzorn, de Laval, de Lamonzie, et baron de Lussat, avec demoiselle Jeanne de Châteauneuf, fille de Charles de Pierre-Buffière, vicomte de Châteauneuf, de Peyrat, etc..., et de Philiberte de Gontaud-Biron.

marquis de Châteauneuf, ne comporte pas, pour lui, que des avantages. La première clause du contrat précise que « ledit mariage sera solennisé en la forme prescrite par l'église réformée ». Voilà le seigneur de Saint-Martin enrôlé, bon gré, mal gré, sous la bannière protestante — ce qui va réjouir les gens de la seigneurie, presque tous calvinistes depuis le début de la Réforme, alors que leurs seigneurs et dames étaient, jusque-là, demeurés attachés au catholicisme.

D'autre part, le futur époux s'engage à verser à son épouse : « 1.200 livres sur chacun an, de rente... laquelle rente sera baillée à la demoiselle de Châteauneuf sur la terre et seigneurie de Lamonzie, située en Périgord, près de la ville de Bergerac, avec haute, basse et moyenne justices et tous droits seigneuriaux y attachés ». Si les revenus de cette terre sont insuffisants, elle recevra le complément sur la terre de Cuzorn. Le contrat constate : « qu'il n'y a, à présent, ni château ni maison, sur la terre de Lamonzie ». Ainsi l'ancien fort de Saint-Martin — dont la motte féodale, encore dans le parc du château, témoigne de l'antiquité en ce lieu — et celui de Lamonzie, important aux XIV^e et XV^e siècles, ont disparu au cours des guerres de religion. On peut juger, par là, de ce qu'il est advenu des chaumières. Le marié « promet faire bâtir sur icelle terre, château et maison, bien pourvus de meubles et ustensiles pour l'usage et selon la qualité de ladite demoiselle ». Au cas où le château et la maison ne seraient pas construits, l'épouse s'établirait au château de Cuzorn, avec assignation sur cette terre.

C'est donc Jean de Gontaud qui a entrepris la reconstruction du château de Saint-Martin, au début du XVII^e siècle. Elle s'est faite « à partir de la base d'une grosse tour carrée — vestige du fort du Moyen Age — à laquelle ont été adjoints des bâtiments dissymétriques »¹⁸. Voici comment cet ensemble se présentait, de l'extérieur, dans la première description que nous en avons trouvée, datée de 1648¹⁹ : « y ayant à celui de Saint-Martin (le château) trois pavillons avec leurs guérites, fossés tout autour et pont-levis ». On lui a donc donné les caractères d'une maison forte. Mais en un temps encore si proche des guerres civiles, qui ne se serait entouré de quelques éléments de défense ? Cependant, dans le climat d'insécurité

18. G. ROCAL et J. SECRET, *Manoirs et châteaux du Périgord*, p. 391.

19. Arch. dép. Gironde, C 2240. Evidemment, en 1648, le château de Saint-Martin était achevé, et habité par les successeurs de Jean de Gontaud, depuis les environs de 1630 au moins.

et de pénurie qui règne au temps où Jean de Gontaud est seigneur de Saint-Martin, jusqu'où a-t-il pu pousser les travaux ? De toutes façons, au début de son mariage, l'absence de demeure seigneuriale n'a pas permis à la jeune dame de venir habiter Saint-Martin. La clause du contrat prévoyant son installation à Cuzorn a joué. De nombreux documents déposés aux Archives de Lot-et-Garonne témoignent de la continuité de résidence du couple, dans cette seigneurie ²⁰ : actes de procédure contre des tenanciers, contre des voisins de seigneurie, et surtout, contre les héritiers de Charles d'Albert de Laval, qui disputent à Jean de Gontaud les droits qu'il tient de sa mère sur la terre de Laval.

De plus, Cuzorn et Saint-Martin sont fort éloignés l'un de l'autre; sans parler des séjours du seigneur à l'armée et à la cour, il lui est fort difficile d'aller surveiller la construction de sa demeure et d'en hâter l'achèvement. C'est un régisseur qui doit avoir été chargé de ces soins, et comme précédemment, d'administrer la seigneurie. Ces travaux exigent aussi une grosse mise de fonds. Or, le service du roi coûte cher aux gentilshommes pourvus d'un commandement important; et Jean de Gontaud est « mestre de camp d'un régiment français de pied ». Sans postérité, et ayant probablement perdu l'espoir d'en avoir jamais, le seigneur de Saint-Martin se défait de sa terre. Le 25 janvier 1620 ²¹, au moment même où la guerre entre protestants et catholiques va reprendre en Bergeracois et en Agenais, il la vend « à pacte de rachat de 10 ans, moyennant le prix et somme de 36.000 livres, à François d'Elbetz, habitant de la paroisse de Saint-Martin de Bergerac ».

Jean de Gontaud va vivre encore une quinzaine d'années. En janvier 1630, à l'expiration du délai de validité du pacte de rachat, il ne reprend pas la seigneurie. Il teste le 14 novembre 1635 et meurt bientôt après, instituant sa veuve, Jeanne de Châteauneuf, dame de Cuzorn, légataire de tous ses biens.

Marthe MARSAC.

(A suivre)

20. Arch. dép. Lot-et-Garonne, B 638, 1606; B 648, 1607-1608; B 662, 1609; B 695, 1614-1615, etc...

21. Arch. dép. Gironde, C 2596. Le nom de l'acquéreur est orthographié d'Elbetz; dans les jurades, on trouve Delbetz.

NOTE SUR L'ABBAYE CISTERCIENNE DE PÉROUSE AU XIX^e SIÈCLE

Les archives de l'Évêché de Périgueux conservent des pièces intéressantes, de toutes époques. La consultation en est malaisée, les liasses n'étant qu'approximativement classées. Toutefois, les « cartons verts » recèlent, classés par paroisses, des renseignements intéressants. C'est de l'un de ces cartons que provient le procès-verbal ci-joint ¹, relatif à l'état de la chapelle de Pérouse ², paroisse de Saint-Saud :

« Je soussigné, curé de Nontron, chargé par M. Dumaine, vicaire général, comme il conste (*sic*) par sa lettre du 2 juillet 1822, de constater l'état de la chapelle de Pérouse, paroisse de Saint-Saud, et d'en faire le procès-verbal, le 16 juillet 1822, je me suis transporté au lieu de Pérouse, où était jadis un couvent de religieux de l'ordre de saint Bernard. La maison est habitée par un particulier, nommé Delage, marchand de chevaux qui, n'ayant pu payer au gouvernement le montant du prix pour lequel cet objet avait été adjugé, en a été dépossédé, duquel il s'est rendu fermier. Je lui ai exhibé l'avis en vertu duquel je me présentais, pour constater l'état de la chapelle de Pérouse.

Il m'a conduit dans l'enceinte de l'église de ce couvent. Il n'y a que les murs, entièrement dégradés et tombant en ruine. A droite et à gauche, il reste l'apparence de deux vastes chapelles bien voûtées dont la toiture avait été enlevée depuis plusieurs années. Celle de droite a été réparée par le sieur Delage qui l'a faite recouvrir et bien blanchir en dedans. Il y a fait de plus construire un mur dans la grande ouverture par laquelle la chapelle communiquait à la nef de l'église. Ce

1. Il nous a été signalé par M. l'Abbé Pommarède, que nous tenons à remercier.
2. Ou Peyrouse.

mur ne s'élève pas jusqu'au sommet de cette ouverture, en sorte que cette chapelle est d'autant moins close qu'elle a une autre ouverture sur l'emplacement d'une autre chapelle entièrement démolie.

C'est cette chapelle ainsi restaurée dont on demande la réhabilitation. On y a élevé un autel dont les boiseries passées en différentes couleurs, sont à peu près vermoulues. Sur cet autel est un très mauvais tabernacle sans porte. Sur les côtés de l'autel sont deux bases de colonnes, presque vermoulues. Sur ces bases sont deux colonnes de bois passées en couleur, d'un joli travail, portant un fronton d'une jolie forme au milieu duquel sont des peintures, encore assez fraîches.

Outre les deux colonnes et un tableau encadré en très mauvais état, sur la table de l'autel est une pierre d'autel qui, n'étant point enchâssée dans cette table, s'élève de toute son épaisseur. Le marchepied est beaucoup moins grand que l'autel et en très mauvais état. Le pavé est peu dégradé.

Pour y célébrer la messe, il n'y a pas d'autel, ni livres, ni linges d'aucune espèce, ni ornement, ni vases sacrés. Les prêtres qui, jusqu'à présent, y sont venus dire la messe le jour de la saint Jacques, ou le dimanche d'après, portaient tous les objets nécessaires.

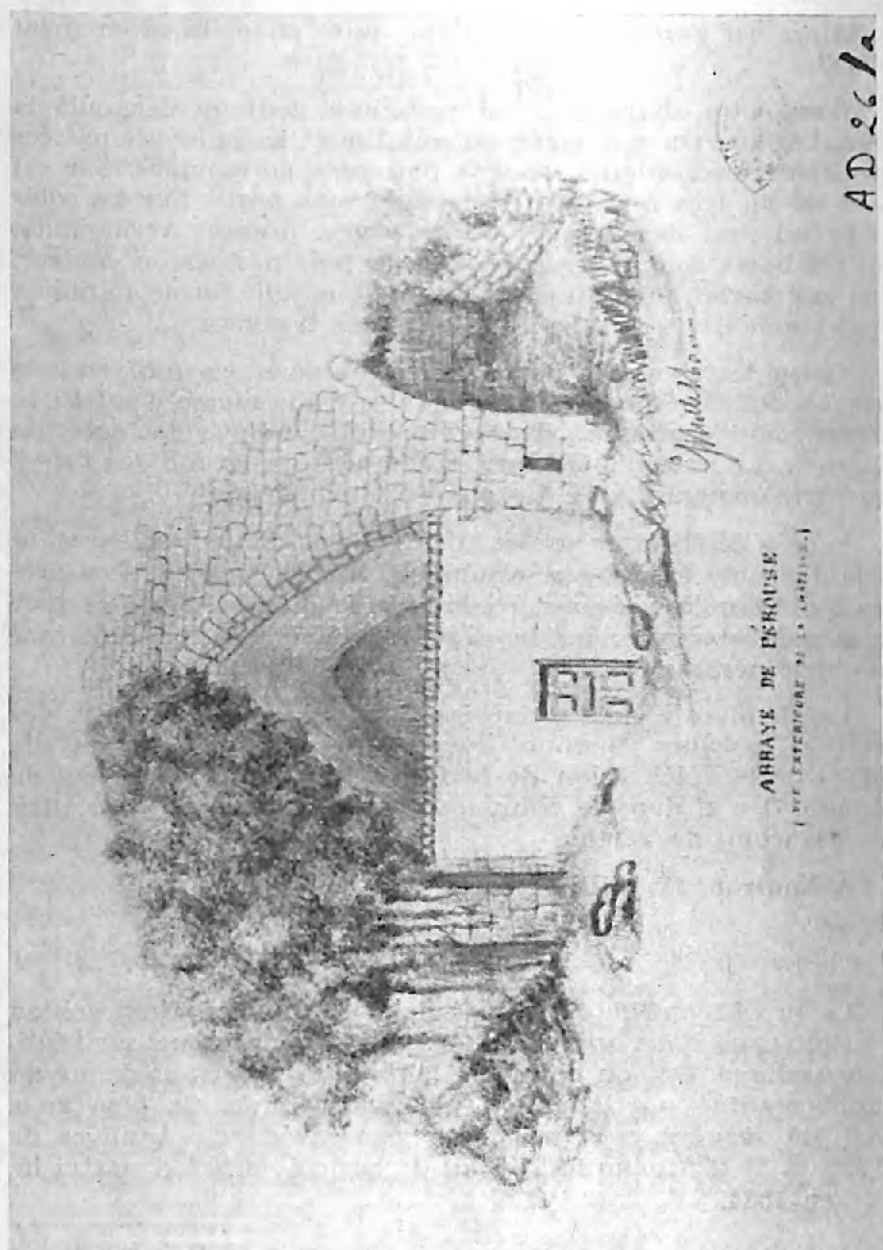
Les habitants de la paroisse de Saint-Saud et ceux des paroisses voisines tiennent beaucoup à la continuation de l'usage de la célébration de la fête de ce saint au couvent de Pérouse. Il y a, dans la cour, une fontaine, à laquelle on attribue beaucoup de vertus.

A Nontron, 17 juillet 1822. Signé : Labat ».

*
**

Le procès-verbal ci-dessus, dans sa foncière imprécision descriptive, ne nous apporte guère de renseignements sur l'église monastique. De son complexe abbatial nous avons donné un plan ³, restitué partiellement et hypothétique. Ce plan nous avait été suggéré par une pièce conservée aux Archives de l'Aube (3 H 228), laquelle était le procès-verbal d'une visite faite en 1684.

3. J. SECRET, *Notes historiques et archéologiques. Le plan de l'abbaye de Pérouse*, Bulletin paroissial de Thiviers : *En famille*, novembre 1952.



Compte tenu de ce que nous savions du plan de l'abbaye et de l'église, il semble que l'abbé Labat, en 1822, a vu, sous le nom de chapelles, deux des travées du collatéral sud de l'église à trois nefs. Au XVII^e siècle, les collatéraux étaient encore voûtés cependant que la nef était déjà dévoûtée et couverte d'un lambris. Pour fermer une de ces travées du collatéral il fallait évidemment trois murs, un pour l'isoler de la nef, deux pour la séparer des travées contigües. Le seul mur de fond était utilisable : le goutterot Sud de l'église.

Quant à l'autel avec son fragment de retable et ses « peintures », il se trouve qu'on en peut avoir une idée par un dessin de Millet-Lacombe, exécuté à la fin du XIX^e siècle et conservé (sous la cote A D 26 b) dans la photothèque de notre Société.

Réalisé au crayon, ce dessin montre un autel posé sur un emmarchement de bois et dominé par un degré qui porte un tabernacle de section polygonale, avec bas-reliefs et six colonnettes. Derrière, apparaît un grand tableau rectangulaire, dont, semble-t-il, ne subsiste que le cadre.

L'ensemble est surmonté d'une importante corniche sculptée et sommé d'un fronton triangulaire. Ce fronton est porté par deux colonnes à chapiteaux composites, colonnes que soutiennent, latéralement, d'énormes enroulements de bois ou ailerons, découpé et sculpté de palmettes, hors d'échelle, reposant sur des panneaux rectangulaires, eux-mêmes posés sur de petits autels à antependium sculpté. Le peu de netteté du dessin n'autorise pas d'autres précisions.

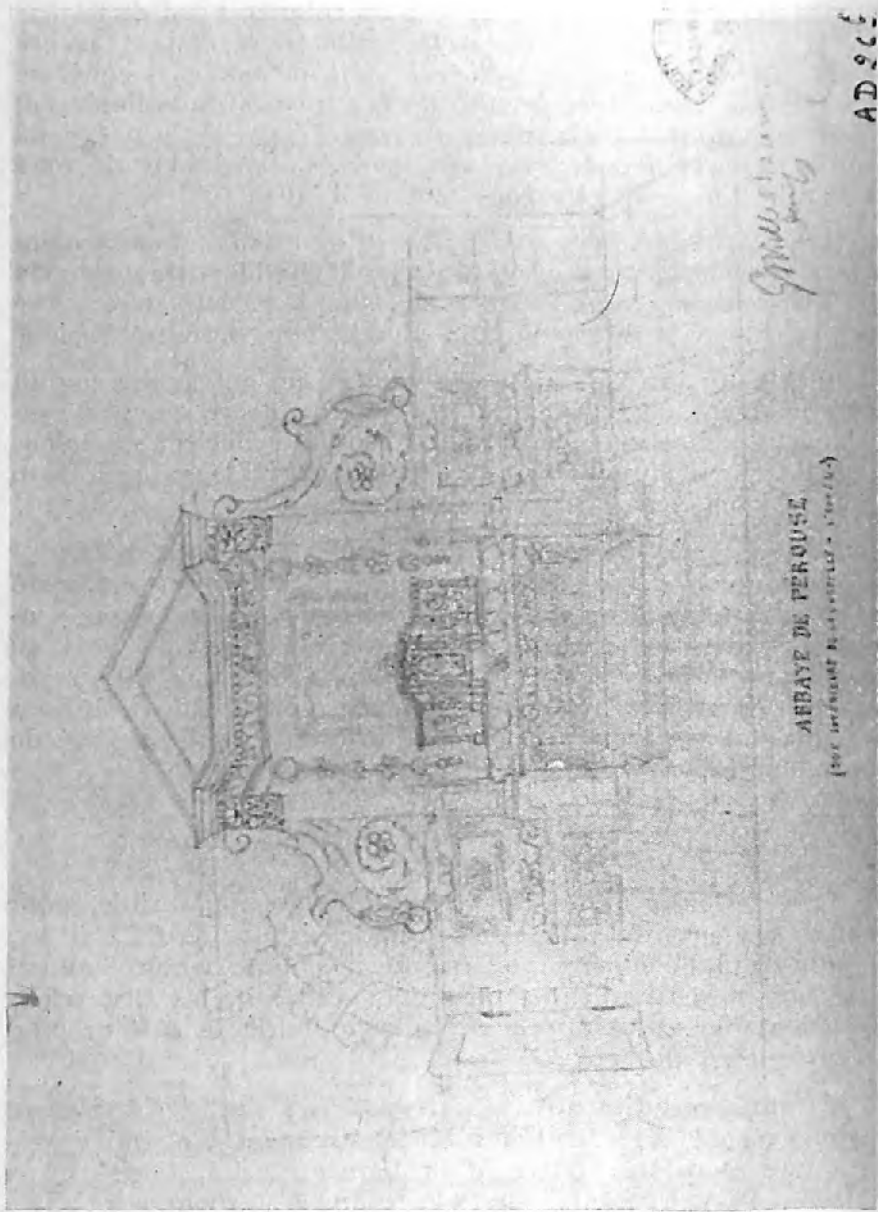
*

**

A la réflexion, une autre hypothèse est plausible, pour localiser cet ensemble. Ce serait que le visiteur de 1822 ait vu, en cette chapelle encore voûtée, une absidiole carrée donnant à l'est du croisillon sud, puisque, on le sait, les Cisterciens occupaient par des chapelles quadrangulaires le côté oriental des croisillons de leurs églises.

Ce qui accrédirait cette hypothèse, c'est le dessin au crayon exécuté vers 1880 par Millet-Lacombe ⁴, et qui représente une chapelle voûtée d'un berceau brisé, fermée vers

4. Cf. *B.S.H.A.P.*, 1893, p. 39. Ce dessin est lui aussi conservé dans notre iconothèque sous le n^o A D 26 a.



ABBAYE DE PEROUSE

(D'APRES LES DESSINS DE L'ABBAYE)

*Gravé par
Goussier*

AD 266

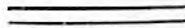
l'avant par un mur montant à environ 3 ou 4 m., lequel n'opercule donc pas entièrement l'arc. Celui-ci est surmonté d'un petit retable à tabernacle.

Une partie de ce retable et de ces boiseries existe encore chez le D^r Millet-Lacombe, médecin à Miallet (le tabernacle, son encadrement, les deux gros enroulements sculptés formant ailerons ; le tout peint d'une couleur sombre). Le jardin du D^r Millet-Lacombe conserve encore des statues de pierre provenant de Pérouse.

*
**

D'aucune abbaye périgourdine mieux que de Pérouse on peut dire : *Etiam perierunt ruinae !* C'est pourquoi ces indications, si fragmentaires et incomplètes qu'elles soient, nous ont paru dignes d'être conservées.

JEAN SECRET.



VARIA

ACCROISSEMENTS DES ARCHIVES DE LA DORDOGNE EN 1973

I. — DONS.

1. — Par M^{lle} Lavergne : notes de Géraud Lavergne sur les maisons du quai Georges-Saumande, à Périgueux, sur les familles Sauveroché, Broliodye et Salleton (1963);

2. — Par MM. Esclafer et Gaillardon : papiers du domaine de la Molle, à Eygurande-et-Gardedeuil et Saint-Barthélémy-de-Bellegarde, titres des familles Jullian, Decazes, Camus, Collot et Gaillardon (an XII-1952);

3. — Par M^{me} Mercier : notes et copies de documents sur l'hôpital de Montignac (XIX^e s.);

4. — Par M. Esclafer : imprimés sur les spectacles et le commerce en Dordogne (XIX^e-XX^e s.);

5. — Par M. Gouyon : requête des habitants de Saint-Aignan d'Hautefort à l'évêque de Périgueux en vue de démolir la chapelle Saint-Jean (1765) [voir le *Bulletin* de 1973, p. 229];

6. — Par M. Bouchereau : plans de l'église de Campagne (1876).

II. — ACHATS.

Une seule acquisition est à mentionner, celle d'un poème manuscrit d'Albert Pestour, « La plume et le pinceau » (1948).

III. — DEPOTS DES MAIRIES.

1. — Archives centenaires des communes des cantons de Beaumont, Carlux, Domme, Ribérac et Villefranche-du-Périgord, en particulier les registres paroissiaux et les anciens registres des délibérations;

2. — Registres paroissiaux de Firbeix et Saint-Rabier.

IV. — DEPOTS DES NOTAIRES.

1. — M^e Crangé, à Thiviers : minutes et répertoires des notaires de Corgnac-sur-l'Isle, Saint-Jean-de-Cole, Saint-Sulpice-d'Excideuil, Sarrazac et Thiviers (1791-1850);

— M^e Goujon, à Saussignac : minutes des notaires de Monestier, Razac-Saussignac, Rouffignac-de-Sigoulès et Saussignac (1736-1822).

V. — DEPOT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD

1. — Papiers d'Alcide et Emile Dusolier [voir le *Bulletin* de 1973, p. 70];

a — documents d'archives sur différentes familles du Ribéracols, 24 dossiers (XVII^e-XIX^e s.);

b — correspondance reçue par Alcide Dusolier, soit en tant que secrétaire de Gambetta, soit comme député et sénateur (1870-1911): nombreuses lettres d'écrivains, journalistes et hommes politiques, parmi lesquels Arago, Léon Bourgeois, le colonel de Chadois, l'écrivain Champfleury, Chavoix, les poètes Emmanuel Des Essarts et Léon Dierx, Paul Féval, Albert Glatigny, Emile Goudeau, Jules Guesde, le préfet Guilbert, Gabriel Hanotaux, Gustave Hermann, Luigi La Rosa, Louis Mie, Marc Montagut, Alfred Naquet, Casimir Périer, Samuel Pozzi, Arthur Ranc, Louise Read, l'écrivain Amédée Rolland, Eugène Spuller, Oswald Taillefer, Léon Valade, Gabriel Vicaire et autres;

c — manuscrits et notes d'Emile Dusolier, dont une « Histoire de la comté de Ribérac », des études sur Marc Dufraisse, Eugène Le Roy, Arnaut Daniel, des copies d'actes notariés, des extraits de registres paroissiaux et des notes sur la Révolution, le tout relatif au Ribéracois;

d — lettres et poèmes de Robert Benoit en occitan (1912-1938), et documents figurés;

2. — Acte passé à Sarlat, relatif à un litige entre Adémar de Beynac, prenant fait et cause pour les hommes de sa juridiction, et le commissaire du roi pour la recherche des fiefs nobles, au sujet du privilège d'exemption de finance (1326) [voir le *Bulletin* de 1973, p. 145].

VI. — REINTEGRATIONS.

1. — Par M. Lafond-Grellety: registre des délibérations du Conseil municipal de Montazeau (1790-an III);

2. — Par la commune de Saint-Martial-de-Nabirat: rentes dues par Peyronel à M. de Saint-Geniès (1503-1540);

3. — Par les communes de Sainte-Croix-de-Beaumont, Naussannes et Saint-Avit-Sénieur: registres de catholicité (1799-1805);

4. — Par les Archives de Lot-et-Garonne: registres paroissiaux de Ménesplet (1692-1693);

5. — Par la commune de Florimont-Gaumier: carnet de rentes payées au seigneur de Moncalou (1617-1788);

6. — Par les Archives de la Haute-Vienne: carnet de voyage de Louise Desseignet, chanteuse ambulante (1879-1881).

VII. — MICROFILMS.

1. — Correspondance du subdélégué de Périgueux avec l'intendant de Bordeaux, 1761-1762 (Archives de la Gironde);

2. — Collection de Périgord à la Bibliothèque nationale, tomes 115 à 117

Noël BECQUART.

NÉCROLOGIE

M. Jean LASSAIGNE

Notre confrère et vice-président, M. Jean Lassaigue, est décédé le 23 avril 1974 à son domicile de Ribeyrolles, commune du Change.

Né le 14 avril 1891, à Saint-Vincent-sur-l'Isle, fils de magistrat, issu d'une famille très anciennement installée dans la région, Jean Lassaigue fit au Lycée de Périgueux, de 1901 à 1908, des études particulièrement brillantes, couronnées par le prix d'honneur de philosophie.

Après son baccalauréat et sa licence en droit, passée à Paris, il faisait son service militaire comme sous-lieutenant d'infanterie, lorsqu'éclata la guerre de 1914-1918. Blessé le 22 août 1914, il fut alors fait prisonnier par les Allemands.

A son retour de captivité, reçu au concours du Sénat (où il remplaçait son frère Gabriel, mort au champ d'honneur en 1918), il y gravit un à un les échelons de la hiérarchie administrative, et était directeur des comptes rendus analytiques lorsqu'il prit sa retraite en 1959.

Entre temps, il avait été appelé en 1924 aux fonctions de maire du Change, qu'il exercera avec une interruption après la deuxième guerre mondiale, jusqu'en 1971. Il fut également président de l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance.

Mais la partie la plus durable de son œuvre reste sa production dans les domaines juridique, historique et littéraire. C'est lui qui, en 1946, rédigea pour le Recueil Sirey, le premier commentaire de la Constitution de 1946.

Il écrivit ensuite, en 1950 : **Figures parlementaires. L'apport du département de la Dordogne à la politique française**, puis, en 1958, **Maine de Biran, homme politique**, et enfin, en 1961, **Sagesse périgourdine**, recueil de citations des auteurs périgourdins les plus notables, sans oublier de nombreux articles publiés dans divers périodiques, notamment le Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, dont il était le vice-président.

Jean Lassaigue était officier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Croix de guerre 1914-1918.

Que sa fille, M^{me} Eternack, et son fils, M. Jean-Dominique Lassaigue, veuillent bien trouver ici l'expression des condoléances de notre compagnie.

Léon GUTHMANN.

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. JEAN SECRET AU CIMETIÈRE DU CHANGE

Il y a un tiers de siècle que M. Jean Lassaigue entra à la Société historique et archéologique du Périgord. Il y fut admis en février 1940, présenté par MM. Elissèche et Guthmann. Dans la suite, il fut appelé à siéger au Conseil d'administration, puis, en 1967, à la vice-présidence. Précisons que ses avis, toujours sages et pertinents, ont été, pour notre compagnie, d'un grand secours. Dès que la retraite lui accorda

quelques loisirs, il se plut à assister à nos séances mensuelles, participant aux discussions avec une proverbiale courtoisie. Récemment encore, malade et chancelant, il assistait à l'une de nos dernières séances.

Si Jean Lassaigne a peu écrit dans notre *Bulletin*, c'est que, à l'inverse de Joubert, son moraliste préféré, il était impropre au « discours discontinu » et plus à l'aise dans les dimensions d'un livre que dans celles d'un simple article. Aussi bien a-t-il doté la bibliographie périgourdine de trois excellents ouvrages : *Figures parlementaires*, en 1950; *Maine de Biran, homme politique*, en 1958; *Sagesse périgourdine*, en 1961. Le premier volume ressuscite les visages des parlementaires de la Dordogne, de 1789 à nos jours. Nourri dans le sérail, Jean Lassaigne connaissait admirablement les milieux parlementaires : il a pu dessiner fidèlement les caractères de ces hommes politiques, avec leurs passions, leurs qualités, leurs défauts, et toujours avec une louable sérénité et une totale objectivité.

Mais déjà, parmi ces parlementaires d'antan, il avait rencontré le plus subtil et le plus ondoyant, celui qui, de la Révolution à l'Empire, s'était vu contraint de remodeler ses opinions : Maine de Biran. La politique de celui-ci devint le sujet du second livre. Et l'on admire que Jean Lassaigne ait pu si finement analyser les positions politiques du sage de Grateloup, leurs motivations et leurs expressions.

Enfin, ce furent les pages si denses de *Sagesse périgourdine*. Très cultivé, bon humaniste, Jean Lassaigne a longuement fréquenté La Boétie, Montaigne, Fénelon, Maine de Biran, Joubert, Léon Bloy, Eugène Le Roy, Gabriel Tarde; bref, tout ce que le Périgord a compté de grands noms dans le domaine de la pensée. Cette rencontre, cette familiarité avec tant de grands esprits lui ont permis de dégager leur dénominateur commun. La tentative demandait une fine psychologie, le sens des nuances, le goût de la méditation et de l'analyse, car ces huit grands noms résument l'apport du Périgord à la sagesse française du XVI^e au XIX^e siècles. Or, cette sagesse qu'il découvrait dans ces grandes âmes, Jean Lassaigne eut l'heur de la faire sienne, étant naturellement porté à tout soumettre à sa raison, à peser objectivement les caractères, à se méfier de la précipitation et de la prévention. Moins bouillonnant que La Boétie, moins sceptique que Montaigne, moins chimérique que Fénelon, moins rêveur que Joubert, il semble avoir trouvé à travers Maine de Biran, l'écho de ses propres pensées, les résonances de sa propre personnalité. Ce n'est pas un mince mérite que d'avoir ainsi butiné la sagesse qui se dégage de tant d'œuvres diverses !

Pour la Société historique et archéologique du Périgord, Jean Lassaigne restera un modèle de courtoisie et de bonne confraternité. Dans l'œuvre complète de cette compagnie vieille d'un siècle, et riche de tant de doctes travaux, les livres de Jean Lassaigne compteront par leur densité et leur aloi. Et comment ne pas évoquer le dernier travail de Jean Lassaigne, d'autant plus émouvant qu'il associait le père et le fils, travail qui parut naguère dans l'album du centenaire de la Société, et qui étudiait les fresques — hélas disparues ! — de la chapelle d'Auberioche ? Ce fut, pour Jean Lassaigne, l'ultime occasion qu'il eut de rencontrer le passé de sa glèbe natale, un passé à la fois héroïque et mystique, riche de leçons et de modèles.

Devant un ami mort, les anciens disaient : « Que la terre te soit légère ! ». A Jean Lassaigne qui avait la foi et qui était tout empreint de stoïcisme chrétien, nous dirons simplement : « Que le Ciel vous soit ouvert, et qu'il vous permette de retrouver là-haut des ombres chères, non seulement celles des vôtres, mais celles des sages qui furent vos parrains dans la sagesse périgourdine ! »

BIBLIOGRAPHIE DES TRAVAUX PUBLIÉS PAR M. JEAN LASSAIGNE
DANS NOTRE « BULLETIN »

Tome LXXIX (1952). Choses et gens de Saint-Vincent-sur-l'Isle (extraits des papiers inédits de Ferdinand Pouyadou), pp. 41 et 90.

Tome LXXX (1953). Les mémoires inédits du baron Jean-Joseph de Verneilh-Puyriseau, pp. 93 et 126.

Tome LXXXI (1954). Maleville et M. Lebureau, p. 25.

Tome LXXXII (1955). La nouvelle du 18 brumaire à Périgueux, p. 111.

Tome LXXXIV (1957). Statistique de l'arrondissement de Bergerac, d'après un rapport inédit de Maine de Biran (1806), pp. 23 et 59.

Tome LXXXVI (1959). « Découpages » électoraux, p. 142.

Tome LXXXVII (1960). Un document inédit sur les élections de l'an VII en Dordogne, p. 197.

Tome LXXXIX (1962). Un bicentenaire : Jean-Baptiste Sirey (25 septembre 1762-4 décembre 1845), p. 82.

Tome XC (1963). Deux lettres inédites de Rivet, préfet de la Dordogne (1801-1814), p. 151; — Une nouvelle lettre inédite de Prunis (19 floréal an XII), p. 103.

Tome XCI (1964). Trois lettres du préfet baron Maurice sur l'esprit public en Dordogne (mars 1814), p. 157.

Tome XCII (1965). Quelques traits de la Révolution à Saint-Vincent-sur-l'Isle, p. 93; — Un exemple de l'exécution des ordres de la Convention dans une petite commune : la « ci-devant église du Change » pendant la Terreur, p. 139.

Tome XCIII (1966). Gérard de Nerval et le Périgord, p. 190.

N. B.